



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

Territoires d'industrie, Fers de la relance

Assemblée générale du 15 décembre 2020

Sommaire

- p. 03 **Éditorial des ministres**
- p. 04 **Éditorial du Président Régions de France**
- p. 05 **Éditorial du Président de l'AdCF**
- p. 06 **Territoires d'industrie : un outil pour la relance**
- p. 08 **Cartographie des lauréats et exemples de projets inspirants par région**
 - p. 09 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 - p. 11 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
 - p. 13 BRETAGNE
 - p. 15 CENTRE-VAL DE LOIRE
 - p. 17 GRAND EST
 - p. 19 HAUTS-DE-FRANCE
 - p. 21 ILE-DE-FRANCE
 - p. 23 OUTRE-MER
 - p. 25 NORMANDIE
 - p. 27 NOUVELLE AQUITAINE
 - p. 29 NOUVELLE OCCITANIE
 - p. 31 PAYS DE LA LOIRE
 - p. 33 RÉGION SUD
- p. 35 **Les Projets Collectifs**
- p. 36 **La boîte à outils de la Relance**

Éditorial des Ministres

Nous en sommes convaincues : il n'y a pas de grande nation ou de grande économie, sans une industrie forte. La politique de reconquête industrielle que nous menons depuis plus de trois ans sous l'impulsion du Président de la République est donc indispensable pour renforcer notre résilience et conforter une véritable souveraineté économique à l'échelle européenne, tout en construisant les fondements d'une économie décarbonée.

Cette politique se mène sur le terrain, par la multiplication coordonnée d'initiatives concrètes. Le cœur battant de notre industrie française se situe dans les territoires : 70 % de l'industrie est implantée en dehors des grandes agglomérations et 71 % des investissements industriels étrangers en 2019 concernaient des communes de moins de 20000 habitants. La cohésion sociale et territoriale de notre pays dépend de notre industrie.

Il y a deux ans, au côté du Premier ministre, nous lançons l'initiative « Territoires d'industrie », avec l'objectif de donner une nouvelle impulsion à ces territoires, villes moyennes et territoires ruraux pour la plupart. Nous le faisons à travers un changement de méthode profond, en donnant « carte blanche » aux acteurs de terrain pour construire leurs projets, en décentralisant la gouvernance à un binôme élu local-industriel et aux conseils régionaux associant l'ensemble des forces vives. **Deux ans après, plus de 1 600 projets ont été remontés du terrain.**

Dans le cadre du plan « France Relance », présenté début septembre par le Gouvernement, les territoires d'industrie jouent ce rôle d'usine à projets et de catalyseur, pour toucher plus directement et plus concrètement nos PME et nos ETI industrielles. C'est l'esprit du « pack rebond », pensé comme une boîte à outils au service des industriels et élus locaux.

Dans le cadre de cette troisième Assemblée générale, nous invitons chaque territoire d'industrie à se saisir du plan « France Relance » comme d'une opportunité, pour construire « son » pack rebond, avec une échéance fixée à **2026**. Cela doit permettre de conduire des projets industriels de moyen terme et de coller aux nouveaux mandats, municipal et communautaire.

Au-delà des mesures d'urgences, la première réponse face à la crise doit en effet être celle de l'investissement privé et public pour préparer l'avenir.



Jacqueline Gourault
ministre de la Cohésion des
Territoires et des Relations avec
les Collectivités territoriales

Doté de 400 millions d'euros d'ici 2022 à l'échelle nationale, le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » vise à financer les projets industriels individuels ou collectifs (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants et à fort impact territorial. Plus de trois mois après son lancement, c'est un succès collectif : **253 projets industriels ont déjà été soutenus ; ils représentent 1,4 milliard d'euros d'investissements industriels et plus de 5 000 créations d'emplois.**

Vous trouverez dans ce document un état d'avancement national et régional et des exemples concrets de projets soutenus. Ils témoignent du dynamisme qui irrigue nos territoires malgré la crise sanitaire et un contexte économique incertain. Nos entreprises industrielles sont prêtes à prendre des risques, elles ont des projets et nous répondons présents, à leurs côtés, pour les aider à les concrétiser. Nous adressons nos félicitations aux entreprises lauréates, qui révèlent ainsi leur envie d'aller de l'avant, et nous remercions les services de l'Etat, des Régions et de Bpifrance pour leur mobilisation dans un temps record.

La deuxième réponse doit être celle des compétences. Il n'y aura pas de reconquête industrielle sans les femmes et les hommes qui travaillent au quotidien dans l'industrie. C'est l'objet du nouveau dispositif « transitions collectives » porté par Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, pour faciliter les mobilités, de l'appel à manifestation d'intérêt du Conservatoire national des arts et métiers pour recréer des formations industrielles dans les villes moyennes ou encore du dispositif de Volontariat territorial en entreprise (VTE).

La troisième réponse doit être celle de la simplification, à travers la nouvelle loi d'Accélération et de Simplification de l'Action publique (ASAP) qui accélère les procédures d'installation ou d'extension de nouveaux sites industriels, le lancement d'un nouvel appel à propositions pour le recensement des sites industriels « clés en main » ou encore le fonds friches qui permettra de réaliser des opérations industrielles en remettant à niveau des fiches urbaines.

Nous sommes convaincues que la crise doit être l'occasion d'accélérer les transitions environnementales et numériques en France et dans chacun de vos territoires d'industrie. Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation. Vous pouvez compter sur la nôtre.



Agnès Pannier-Runacher
ministre déléguée auprès du ministre
de l'Economie, des Finances et de la
Relance, chargée de l'Industrie

Éditorial du Président Régions de France

La crise que notre pays traverse n'est pas terminée et beaucoup de nos concitoyens s'inquiètent légitimement pour leur emploi, leur avenir et celui de leurs proches. Cette inquiétude nous oblige et nous sommes en tant qu'élus locaux bien placés pour observer sur nos territoires les effets de la pandémie. Cette inquiétude demande la mobilisation générale de tous les acteurs, publics et privés, services de l'Etat, collectivités, opérateurs... pour surmonter la crise et restaurer la confiance.

Avec le lancement des plans de relance de l'Etat et des Régions, la démarche des « Territoires d'industrie » entre aujourd'hui dans une nouvelle phase où nous devons redoubler d'efforts pour aider nos industriels à rebondir après la crise. Nous devons aussi accepter de fonctionner différemment dans nos manières de travailler ensemble – Etat, collectivités, industriels – avec l'ambition d'être toujours plus efficaces et au plus près des territoires, gage d'efficacité et de légitimité.

Ce changement de méthode est la condition pour restaurer la compétitivité de nos industries et en-

gager la transformation profonde de notre modèle de développement socioéconomique face aux défis du changement climatique et de la transition écologique et énergétique. C'est l'esprit de l'« Accord de méthode » signé (28 septembre) par l'Etat et les Régions pour coordonner leurs interventions au service de la relance, dans une logique de subsidiarité et dans un esprit de confiance.

La démarche des « Territoires d'industrie », et aujourd'hui le « Fonds d'accélération des investissements industriels » copiloté par l'Etat et les Régions, s'inscrivent dans cette ambition. Si la première phase du Fonds d'accélération est un succès, c'est parce que les décisions sont prises au plus près du terrain, dans un partenariat étroit entre la Région et le préfet de région, et avec le concours de tous les opérateurs. Cette méthode est la bonne et je souhaite que le Gouvernement s'en inspire pour les autres initiatives du Plan France Relance, pour que l'industrie française reste conquérante et que nos concitoyens retrouvent confiance en l'avenir.



Renaud Muselier,
président de Régions de France



Éditorial du Président de l'AdCF

L'industrie et ses services représentent aujourd'hui un quart de la valeur ajoutée de notre pays et près de 30 % de l'emploi. La crise sanitaire que nous traversons accentue la nécessité pour l'industrie de poursuivre sa mutation. Le rôle des intercommunalités dans cette réindustrialisation est majeur. L'industrie du XXI^e siècle n'aura vite plus grand-chose de commun avec celle du siècle dernier. Avec les innovations nécessaires en matière numérique ou écologique et le lien de plus en plus étroit entre services et industrie, des relations fortes devront être nouées entre territoires métropolitains et plus ruraux. L'inter-territorialité et une véritable politique d'aménagement du territoire devront être au cœur des préoccupations des décideurs nationaux et locaux. Dès à présent, de nombreuses intercommunalités travaillent avec leurs partenaires à faciliter l'accès au foncier et créer un cadre optimal d'accueil des entreprises et de leurs salariés. Le programme Territoires d'industrie s'inscrit pleinement dans cette logique.

Si cette troisième assemblée générale des Territoires d'industrie a lieu en pleine crise sanitaire mondiale, l'ensemble du secteur industriel n'est pas impacté de la même manière. Alors que l'aéronautique ou la défense sont très lourdement impactés, l'agroalimentaire par exemple résiste mieux. Pour sortir de cette crise, plusieurs leviers devront être activés. Le partenariat entre les industriels eux-mêmes mais également avec les collectivités publiques, tel qu'institutionnalisé avec le programme Territoires d'industrie, confirme toute sa pertinence. Nous allons devoir accélérer nos travaux pour encourager et soutenir en premier lieu l'innovation industrielle, la transition numérique et écologique de nos industries mais aussi la formation de leurs salariés. Si cette crise nous oblige à soutenir nos chefs d'industrie qui sont fortement pénalisés mais qui avaient une activité porteuse avant crise, elle doit également être vécue comme une opportunité pour accompagner nos fleurons industriels de demain.



Sébastien Martin,
président de l'Assemblée des
Communautés de France



Territoires d'industrie : un outil pour la relance

Les répercussions économiques de la crise sanitaire n'épargnent pas l'industrie. Dans un contexte incertain, les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels au risque sinon de subir un déclassement de notre tissu de production en sortie de crise. Il s'agit donc de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également de répondre aux grands défis du secteur : modernisation des outils de production, engagement dans la transition écologique et énergétique, inclusion sociale, et enfin résilience des chaînes de valeur et de production.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales.

Pour permettre ce rebond, le Gouvernement a annoncé, dans le cadre de « France Relance », le lancement d'un « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

LE FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES.

Doté de 400 millions d'ici 2022 à l'échelle nationale, le Fonds d'accélération vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

PLUS DE 250 PROJETS DE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE DÉJÀ SOUTENUS TÉMOIGNENT DU SUCCÈS DE CETTE DÉMARCHÉ TERRITORIALE.

Le dispositif s'appuyant sur la capacité d'initiative et la force de proposition des territoires, les Conseils régionaux et les services de l'Etat en région ont pré-identifié 620 projets, représentant un investissement industriel global de plus de 2,3 milliards d'euros. Ces projets recèlent un potentiel économique fort avec la création de plus de 13 350 emplois. 69 % d'entre eux sont situés dans des territoires considérés comme fragiles (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, Zones de Revitalisation Rurale, Zones d'Aide à Finalité Régionale, Villes Action Cœur de Ville). À date du 6 décembre 2020, 253 projets ont été soutenus (dont 15 par des dispositifs régionaux).





253 projets validés

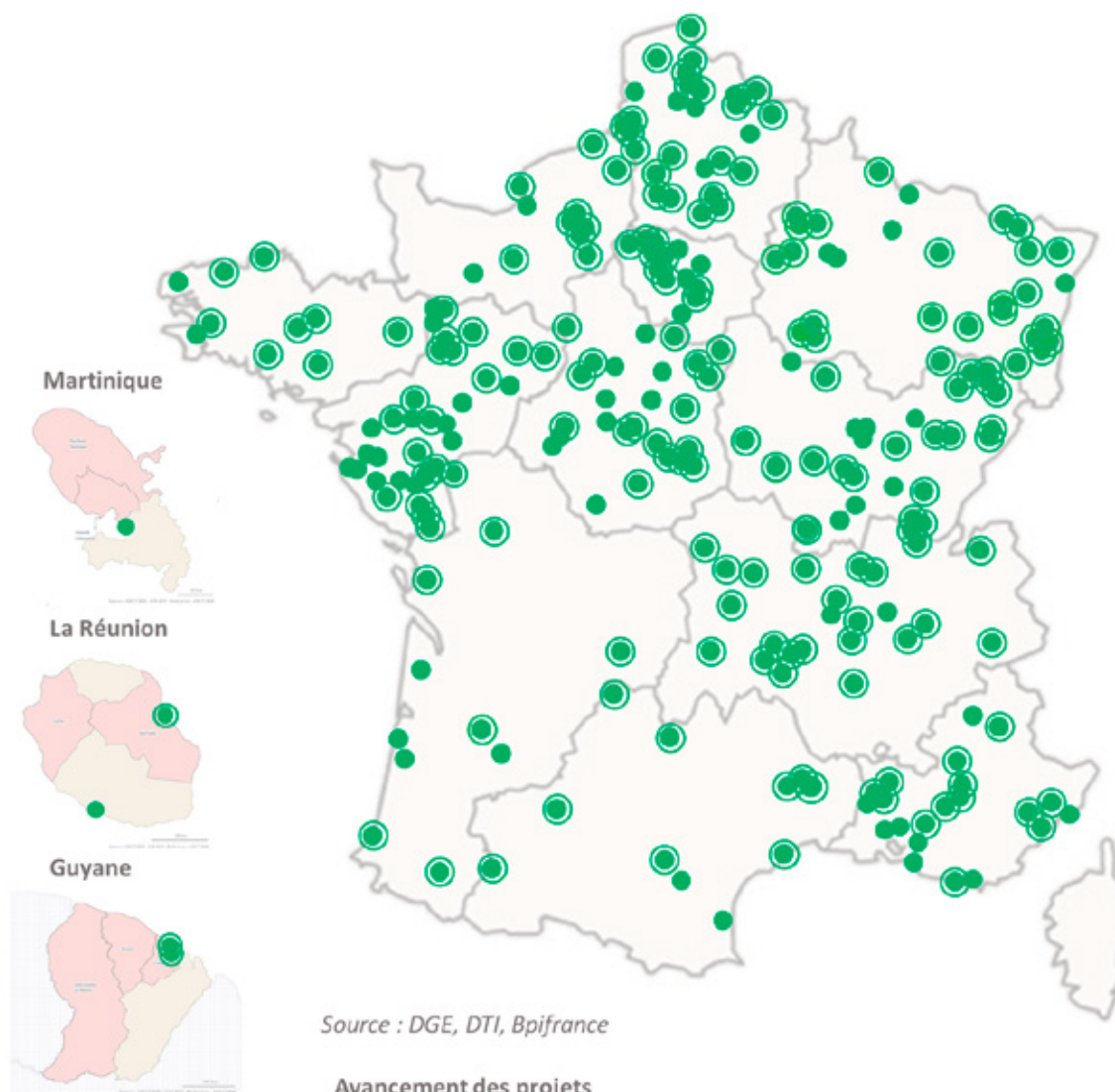
en revue d'accélération État / Région

1,4 MDE
d'investissement
industriel soutenu

142,7 M€
d'aides publiques
pour ces projets

5 075
emplois à créer
par les projets

69 %
des projets soutenus situés
dans un territoire fragile



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Avancement des projets

- Projets validés en revue d'accélération
- Projets validés en revue d'accélération et situés dans un Territoire d'industrie



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité





Cartographie
des lauréats
et exemples
de projets
inspirants par
région



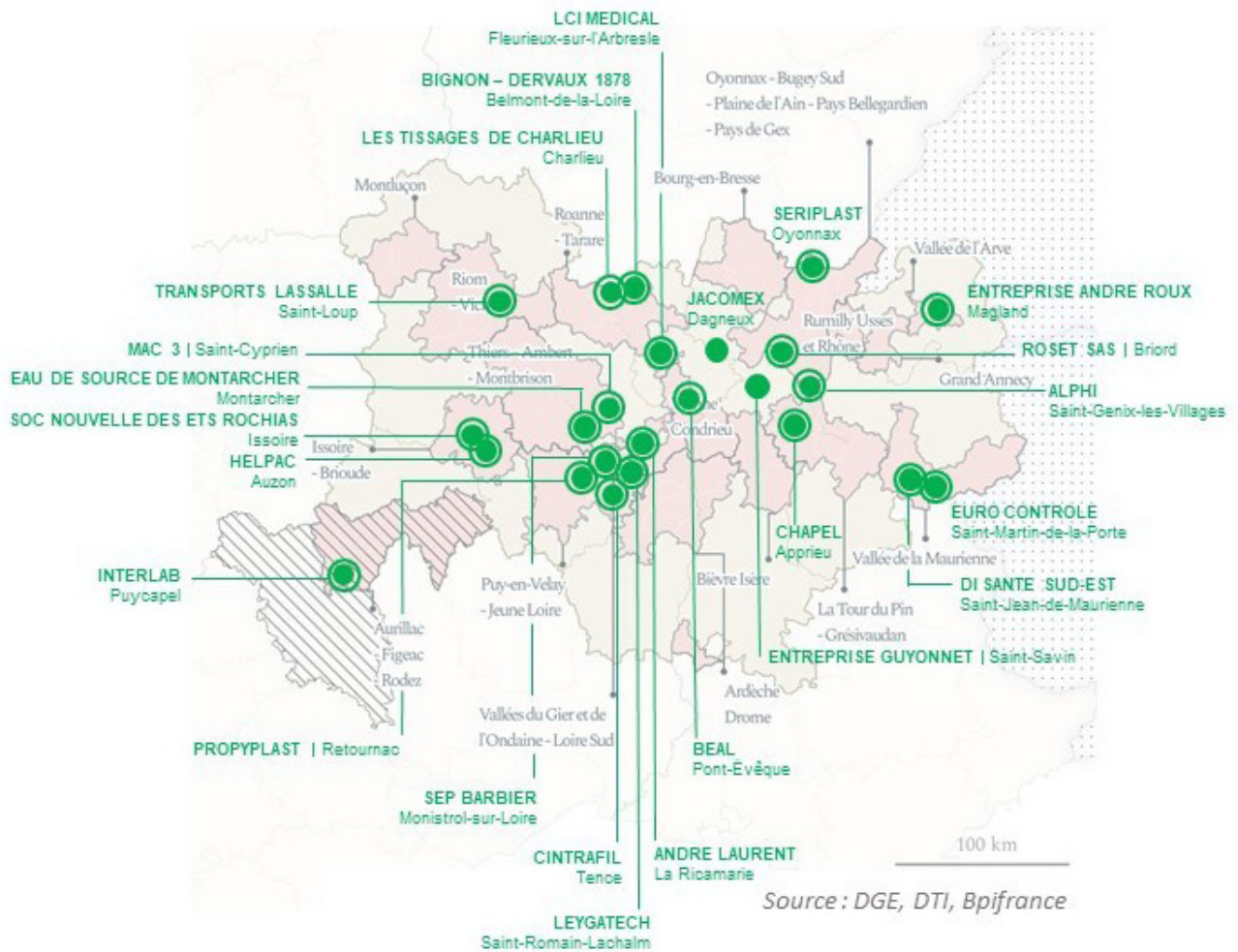


24
projets
lauréats

59,5 M€
d'investissement
industriel soutenu

14,1 M€
d'aides publiques

238
emplois à créer



Informations sur le projet

CINTRAFIL ← Porteur du projet
Tence ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



ROSET SAS – Filière Mode et Luxe



BRIORD – TERRITOIRE D'INDUSTRIE OYONNAX - BUGEY SUD - PLAINE DE L'AIN - PAYS BELLEGARDIEN - PAYS DE GEX

→ Premier éditeur-créateur, fabricant et distributeur français de mobilier contemporain haut de gamme, depuis 1860, Roset SAS est le symbole du savoir-faire français. L'entreprise souhaite moderniser son outil industriel pour développer son positionnement dans le design haut de gamme sur un marché international concurrentiel. L'ambition de l'entreprise est basée sur :

- 1) une réorientation vers les marchés à forte valeur ajoutée ;
- 2) une création et un maintien d'emplois qualifiés sur le territoire en créant un centre de formation ;
- 3) une optimisation des process de production (machines et postes modernisés, mise en place d'un ERP). Le projet comprend 2 volets d'investissement : la modernisation des sites industriels, ainsi que la création d'une école de formation de couture et tapisserie.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Maintenir le choix d'un outil industriel moderne et performant
- Opter pour une fabrication régionale Made in France en collaboration avec d'autres programmes d'investissements

“ Ce projet nous permettra de pérenniser notre activité sur nos sites et de rester précurseur sur le marché haut de gamme en gardant le savoir-faire artisanal riche d'une histoire de 160 ans. ”

Pierre Roset,
PDG ROSET SAS

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de plus d'1,5 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet dès 2021.

CONTACT

Pierre Roset

SOC NOUVELLE DES ETS ROCHIAS – Industries agro-alimentaires



ISSOIRE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE ISSOIRE - BRIOUDE

→ ROCHIAS transforme des condiments (Ail, Oignon et Echalote) en ingrédients déshydratés sous forme de poudre et semoule ou ingrédients pasteurisés, pour l'industrie agro-alimentaire. L'entreprise est aujourd'hui reconnue pour son savoir-faire unique et est l'une des seules alternatives aux productions chinoises. L'objectif est de préparer un doublement de la production du site d'Issoire au cours des 3 années à venir. L'entreprise compte renforcer la sécurité des ateliers, réduire la consommation d'énergie en installant une centrale photovoltaïque, ainsi qu'en lançant un grand projet de récupération de chaleur. La modernisation du site permettra de remplacer les équipements vétustes et énergivores.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- L'innovation dans nos collaborations : proposer un modèle gagnant-gagnant aux partenaires agriculteurs, fondé sur l'équité, pour le développement de la filière ail industriel
- La rapidité, pour satisfaire les besoins des clients qui sont à la recherche de produits cultivés et transformés en France

“ Nous avons repris la société ROCHIAS dans le but de créer un champion national et leader européen pour aider les industriels agro-alimentaires à se détourner des produits chinois et revenir à des produits français. [...] Nous souhaitons développer la filière Ail en Auvergne Rhône-Alpes et devons drastiquement moderniser l'outil industriel à ce jour vieillissant. ”

Eric Villain,
Co-gérant

Le projet bénéficiera d'une aide de 376 000 € et représente un investissement industriel de 470 000 euros. 50 à 60 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Eric Villain - evillain@rochias.com

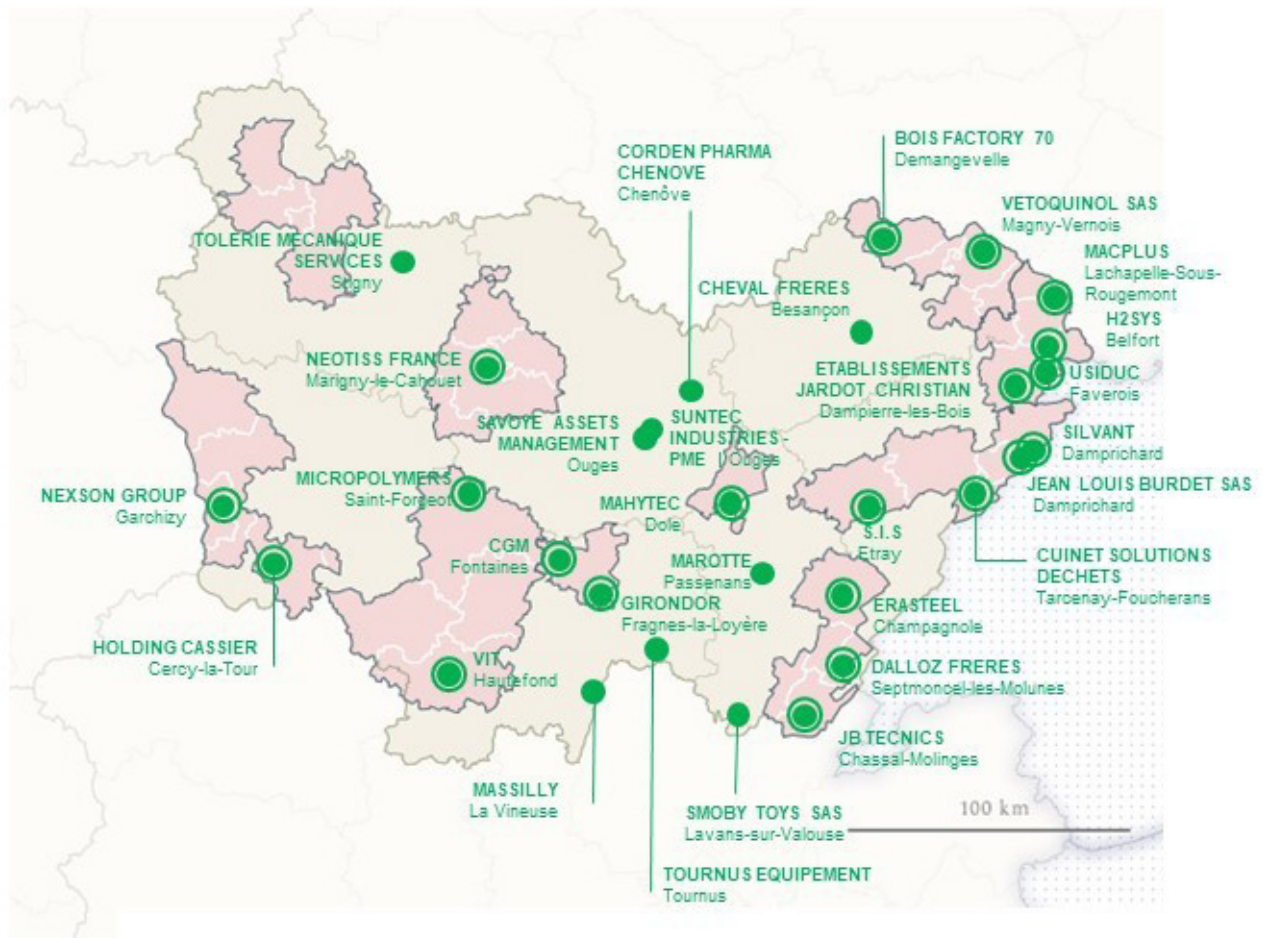


30
projets
lauréats

110 M€
d'investissement
industriel soutenu

20 M€
d'aides publiques

584
emplois à créer



Informations sur le projet

CGM ← Porteur du projet
Fontaines ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



MACPLUS – Industrie des nouveaux systèmes énergétiques



LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT – TERRITOIRE D'INDUSTRIE NORD FRANCHE-COMTÉ

→ MACPLUS est un leader dans la conception, la qualification et la production de solutions chaudronnées complexes en superalliages, aciers inoxydables et alliages high-tech pour les marchés de l'Énergie, de l'Aéronautique, de la Défense et du Sport Automobile. Le projet consiste à se doter d'équipements innovants et nécessaires à la production de solutions chaudronnées complexes pour se diversifier et, à transformer le Centre de Développement en Centre R&D qui inclura une académie de formation. Les secteurs développés sont des secteurs stratégiques (hydrogène, cryogénie, nucléaire, appareils sous pression, stockage de fluide, éléments pour réacteur d'avion civil et militaire) et contribuent également à la transition écologique (hydrogène, compression et stockage de fluides, propulsion aéronautique hybride électrique).

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Capacité de développer de nouveaux partenariats liés à la conception afin de développer une nouvelle offre de produits
- Capacité de produire des démonstrateurs et d'investir dans la Recherche & Développement

“ Notre objectif est de devenir davantage autonome en développant des sous-ensembles de produits plus complexes. L'ambition de ce projet est de contribuer au dynamisme territorial en sortant de l'aspect sous-traitance. ”

François Cortinovis,
Dirigeant

Le projet bénéficiera d'une aide de 800000 € pour soutenir 2,10 M€ d'investissements innovants

CONTACT

François Cortinovis
fcortinovis@m-plusgroup.com

SMOBY TOYS SAS – Fabrication de jeux et jouets



LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE HAUT-JURA

→ SMOBY TOYS est le 1^{er} fabricant de jouets français. Les principaux clients de l'entreprise sont les spécialistes et les hypermarchés, en France comme à l'étranger. L'entreprise ambitionne d'accroître ses capacités de production en vue de développer de nouvelles gammes de produits. Pour cela, le projet prévoit l'acquisition d'une nouvelle machine d'injection pour pièces sous haute pression. Cette acquisition permettra de sécuriser la production de jeux et jouets en France. SMOBY TOYS s'oriente vers des machines à efficacité énergétique forte et aura recours à des partenaires locaux pour tous les travaux d'installation et d'extension.

Le projet bénéficiera d'une aide de 596000 € et représente un investissement industriel de plus de 1,1 millions d'euros. 5 nouveaux emplois directs pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Michék Sengel
msengel@smobytoys.fr

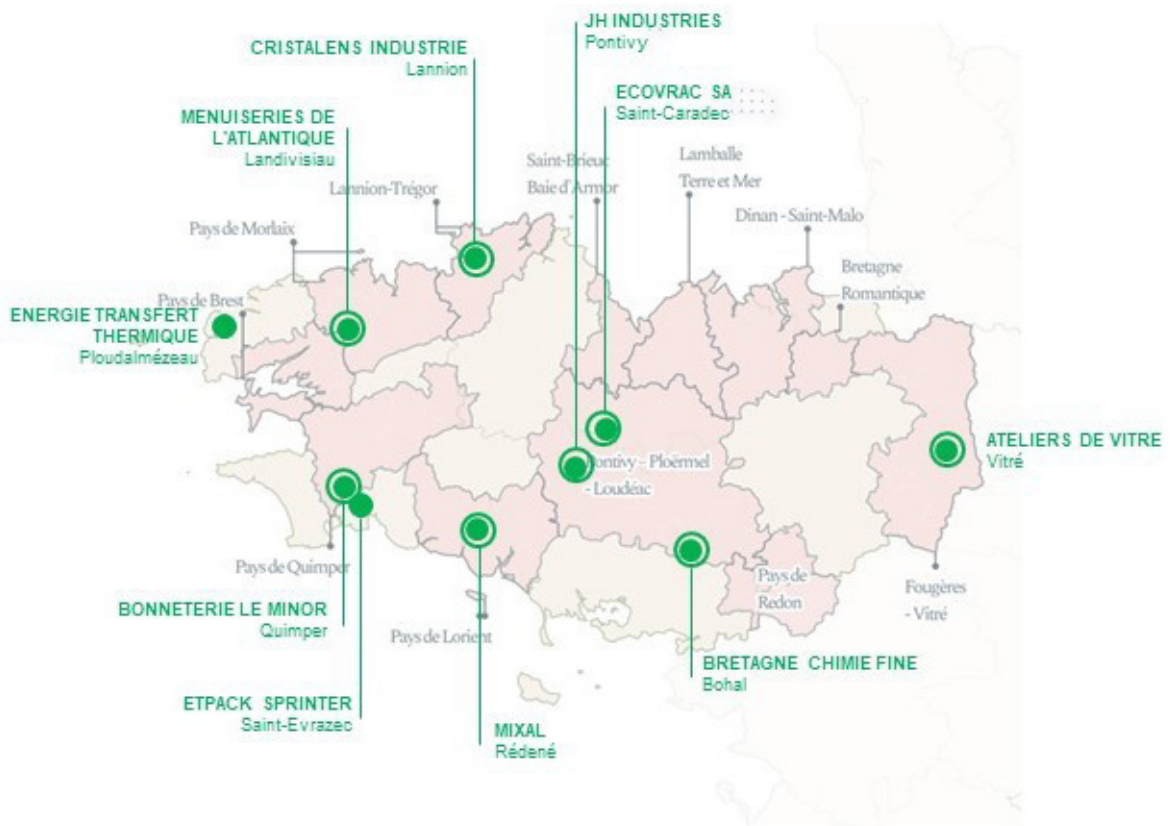


10
projets
lauréats

38 M€
d'investissement
industriel soutenu

6,5 M€
d'aides publiques

315
emplois à créer





Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

MIXAL ← Porteur du projet
Rédéné ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'indust

-  Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
-  Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



BRETAGNE CHIMIE FINE – Biotechnologies



BOHAL – TERRITOIRE D'INDUSTRIE PONTIVY - PLOËRMEL - LOUDÉAC

→ BCF Life Sciences est au cœur des biotechnologies et de l'économie circulaire à travers la valorisation des coproduits issus de la filière avicole bretonne. Elle est spécialisée dans la production d'acides aminés naturels et de dérivés 100 % d'origine tracée à destination des industriels de la pharmacie, de la santé et de la nutrition humaine, animale et végétale. Créée en 1986, l'entreprise réalise plus de 65 % de son chiffre d'affaires à l'export. Seul utilisateur de cette technologie en Europe, BCF LS souhaite se focaliser sur les marchés à forte croissance et mondiaux. Cette croissance sur des marchés de niche conduit l'entreprise à augmenter ses capacités de traitement. Le projet comporte deux volets distincts : un volet capacitaire

- 1) avec l'augmentation de la capacité de certains ateliers et la réduction des goulots d'étranglement, ainsi qu'un volet environnemental
- 2) avec la réduction des émissions de bruits et d'odeurs, et la diminution des transports intra-sites.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Poursuite du plan d'investissements de l'entreprise (plus de 10 % du chiffre d'affaires est investi)
- Implication forte dans l'écosystème territoriale : collaboration avec un pôle de compétences, des centres universitaires, le comité région de France Industrie etc.

« Notre politique a pour ambition de traduire opérationnellement la contribution de l'entreprise à son écosystème territorial. Nous fléchons nos investissements en développant un réseau de sous-traitants locaux. »

Jacques Pidoux,
Président

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de plus de 6,1 millions d'euros. 29 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Julien Rebours
jrebours@bcf-lifesciences.com

ATELIERS DE VITRE – Mode et Luxe



VITRÉ – TERRITOIRE D'INDUSTRIE FOUGÈRES - VITRÉ

→ Depuis 1951, les Ateliers de Vitré fabriquent des sacs et accessoires de maroquinerie. Ces dernières années, un virage a été opéré par l'entreprise pour se réorienter vers la maroquinerie de luxe et développer cette activité. Pour accompagner cette transformation, il est nécessaire de renouveler et développer le parc machine. L'entreprise prévoit donc l'acquisition de nouvelles machines comme une table de coupe numérique, des bancs de coloration, des automates de piqûre, des sertisseuses, etc. Ces investissements s'accompagneront d'une réfection et d'une rénovation des espaces (bureaux et ateliers) tout en améliorant leur efficacité énergétique ainsi que d'une montée en version de l'ERP et de l'acquisition d'outils numériques (par exemple, une Conception Assistée par Ordinateur).

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Transformer le mode de fonctionnement de l'atelier
- Développer les capacités de production afin d'atteindre une taille critique, synonyme de viabilité et de pérennité

« Pour réussir dans ce projet, il sera nécessaire de fournir un effort très significatif de recrutement et de formation ces prochaines années. »

Philippe Ohanessian,
Directeur Général

Le projet bénéficiera d'une aide de 750 000 € et représente un investissement industriel de plus de 1,3 millions d'euros. 100 nouveaux emplois directs pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Philippe Ohanessian
philippe.ohanessian@texier.com

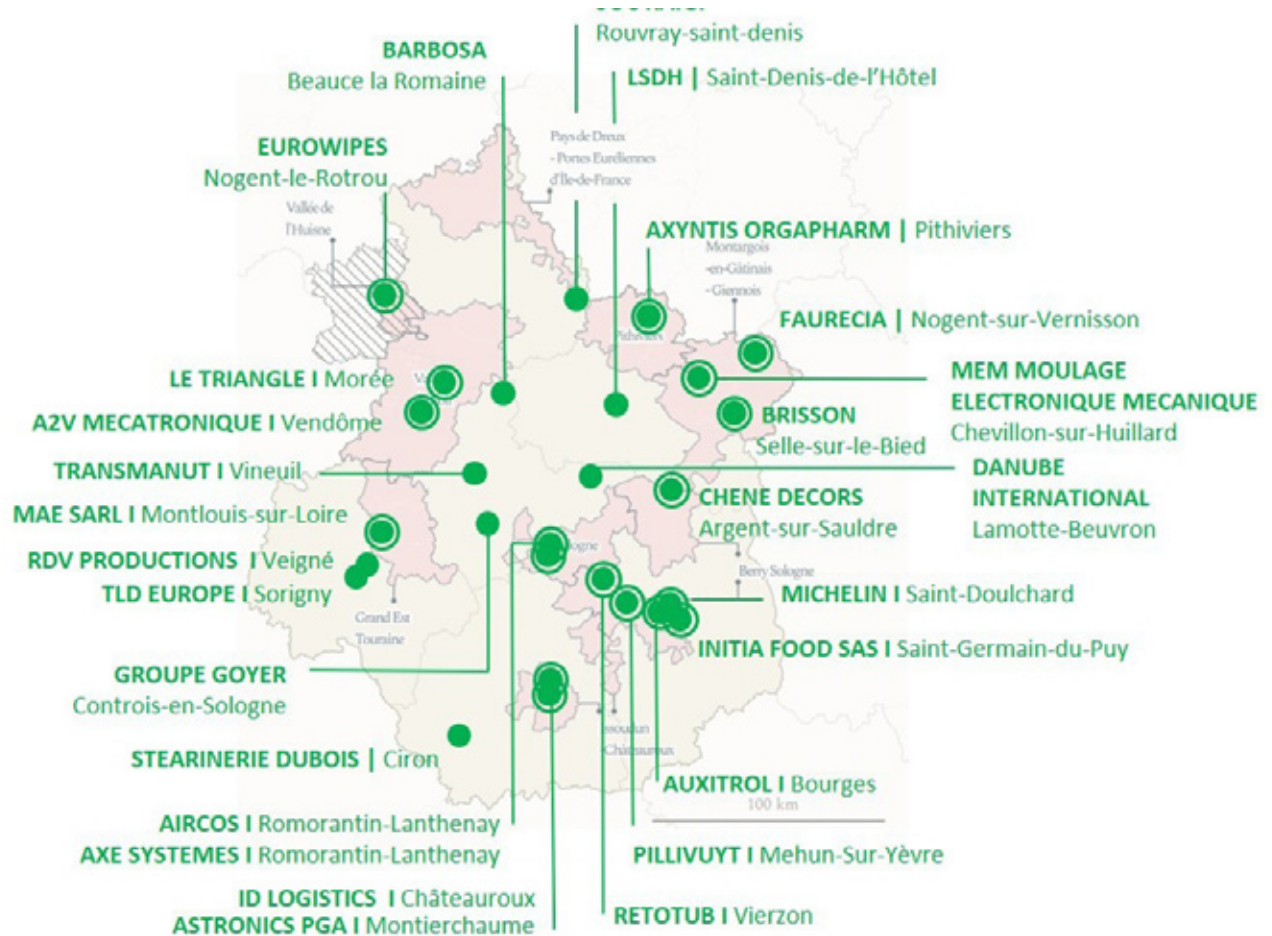


27
projets
lauréats

115 M€
d'investissement
industriel soutenu

13 M€
d'aides publiques

669
emplois à créer



Informations sur le projet

AUXITROL ← Porteur du projet
Bourges ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



FINANCIERE GD – LE TRIANGLE

Filière des énergies renouvelables



MORÉE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE VALLÉE DU LOIR

→ Spécialiste des charpentes métalliques, développeur et installateur de panneaux centrales photovoltaïques, l'entreprise est présente sur l'ensemble du territoire français ainsi qu'à l'international. Le projet consiste à investir dans 3 nouveaux sites de production afin de développer l'activité photovoltaïque. Ces nouveaux sites de production sont à destination d'acteurs du monde agricole, de la grande distribution, des industries, participant donc à la transition écologique de ces différents secteurs.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

→ Engager des relations fortes avec les partenaires financiers et non financiers pour garantir l'implication de toutes les parties prenantes

“ Notre volonté est d'être un acteur majeur dans la transition énergétique ainsi que de donner la possibilité au monde rural d'en faire partie tout en générant des revenus complémentaires. ”

Gilles Deshayes,
Dirigeant

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de plus de 12,25 millions d'euros. 300 nouveaux emplois directs pourront être créés sur les 3 prochaines années. D'autres emplois indirects (sous-traitants BTP) seront également créés.

CONTACT

Séverine Gibotteau - s.gibotteau@le-triangle.fr

AXE SYSTEMS – Filière médicale



ROMORANTIN-LANTHENAY – TERRITOIRE D'INDUSTRIE SOLOGNE

AXE SYSTEMS fournit des équipements médicaux pour les modalités vasculaires et mammographie. L'entreprise envisage la création d'un site de développement dans lequel se trouveront des structures de bureau d'études, de bureau d'industrialisation, de secteur de prototypage et de présérie de validation. L'objectif du projet est de diversifier son offre de produits et ses clients vers les secteurs des dispositifs médicaux et des biens d'équipement industriels (recyclage de masques, traitement des déchets plastiques, distributeurs de livres et divers...). Pour cela, l'entreprise prévoit l'acquisition d'un site industriel pouvant accueillir les bureaux ainsi que l'acquisition d'équipements de Conception Assistée par Ordinateur, Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur et de prototypage rapide (imprimante 3D, scanner 3D).

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 2,2 millions d'euros. 10 nouveaux emplois d'ingénieurs et techniciens pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Josh James
josh.james@axe-group.com



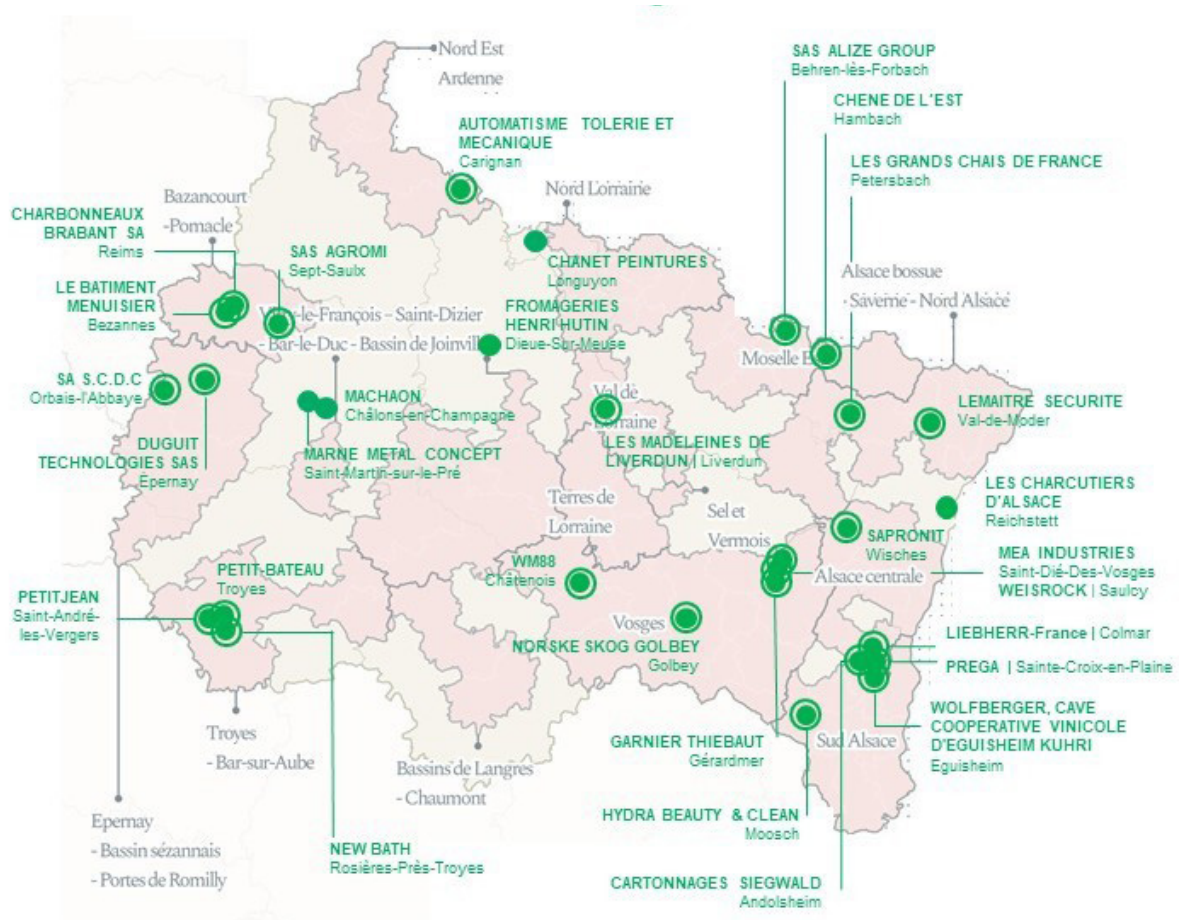
30
projets
lauréats

113 M€
d'investissement
industriel soutenu

12 M€
d'aides publiques

214
emplois à créer

20 projets financés par le fonds Territoires d'Industrie et 10 accompagnés par le Conseil Régional





Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

- WM88** ← Porteur du projet
- Chatenois** ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

-  Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
-  Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



NORSKE SKOG GOLBEY – Fabrication de papiers



GOLBEY – TERRITOIRE D'INDUSTRIE VOSGES

→ NORSKE SKOG GOLBEY est le premier producteur de papier journal d'Europe de l'Ouest. À travers le projet BOX, l'entreprise investit 250 millions d'euros pour assurer la compétitivité du site et pérenniser les 350 emplois directs actuels et en créer d'autres à moyen terme. Les ambitions de Norske Skog Golbey, à travers ce projet sont de conserver un cœur de métier performant (la fabrication de papier journal), de diversifier ses activités en entrant sur le marché du packaging, et de s'inscrire durablement dans l'économie circulaire. Pour ce faire, l'entreprise va transformer l'une de ses 2 lignes de production pour produire, en plus des 330 000 tonnes de papier journal, 550 000 tonnes de papier carton pour ondulé, et adapter son site à ses nouveaux besoins (station d'épuration, zone de stockage, de produits finis et de matières premières...).

Le projet bénéficiera d'une aide de 650 000 € et représente un investissement industriel de plus de 250 millions d'euros. 20 nouveaux emplois directs et plus d'une centaine d'emplois indirects (logistique, maintenance...) pourront être créés grâce à ce projet.

“ Le projet de conversion est un projet d'avenir qui engage la pérennité du site de Golbey. C'est le fruit d'un long travail de réflexion sur les marchés et notre manière d'agir durablement pour le territoire. Norske Skog Golbey entre dans une nouvelle ère, celle du papier journal et du papier d'emballage ! ”

Yves Bailly,
PDG de Norske Skog Golbey

CONTACT

Ekaterina Antova-Lequy
ekaterina.antova@norskeskog.com

PETIT-BATEAU – Textile



TROYES – TERRITOIRE D'INDUSTRIE TROYES - BAR-SUR-AUBE

→ PETIT-BATEAU est une marque de vêtements et de sous-vêtements fondée à Troyes à la fin du XIXe siècle. Le projet vise à transformer le site industriel historique troyen de l'entreprise en une plateforme régionale de production à la demande, vitrine du textile 4.0 en France. Cette plateforme se matérialise par un centre de production robotisé et connecté, mutualisable avec d'autres acteurs régionaux de la maille pour produire de manière collaborative et réactive

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

→ Parvenir à rendre l'intégralité du processus de production plus réactif pour s'adapter aux plus vite aux fluctuations de la demande.

→ Réussir à engager les partenaires locaux dans le projet

“ Nous voulons montrer l'exemple vers une nouvelle manière de produire. La production à la demande est la seule manière d'avoir une production à la fois rentable, locale et écologique. ”

M. Jean-Marc Guillemet,
Directeur des opérations de Petit-Bateau

Le projet bénéficiera d'une aide de 650 000 € et représente un investissement industriel de 2,3 millions d'euros.

CONTACT

Jean-Marc Guillemet
jmguillemet@fr.petitbateau.com

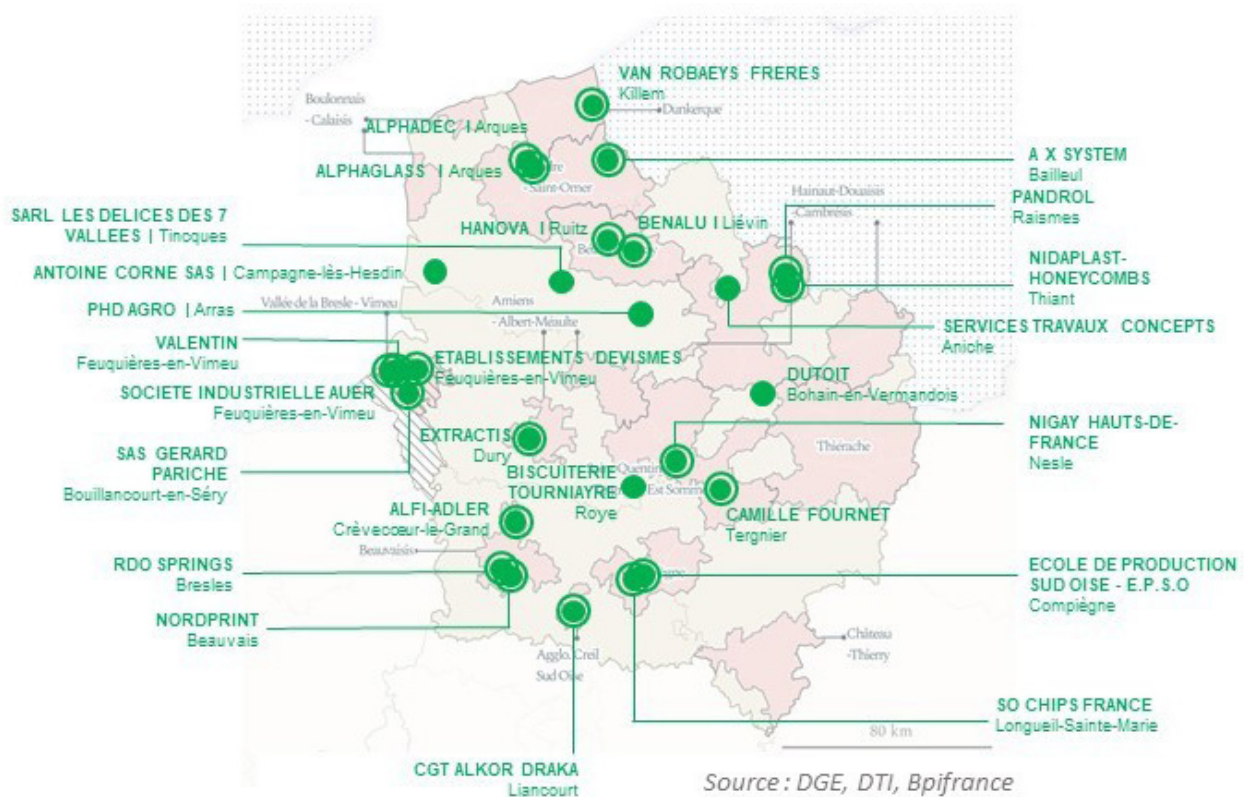


27
projets
lauréats

100 M€
d'investissement
industriel soutenu

13,9 M€
d'aides publiques



388
emplois à créer



Informations sur le projet

PHD AGRO ← Porteur du projet
Arras ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

-  Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
-  Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



HANOVA – Emballages



RUITZ – TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE BÉTHUNE-BRUAY

→ Hanova est un Fabricant de pochettes adhésives, d'enveloppes polyéthylènes, d'enveloppes de sécurité et de sachets à fermeture à pression. L'entreprise va étendre son usine et investir dans deux lignes de production dans chacune des gammes de produits en tension : le médical, l'agroalimentaire et le E-commerce. Ce projet répondant aux critères de l'Industrie 4.0 va permettre d'offrir de nouveaux produits novateurs répondant aux exigences de l'économie circulaire et de la compostabilité des emballages.

Le projet bénéficiera d'une aide de 300000 € et représente un investissement industriel de 1,8 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Bruno Hannecart
bh@hanova.com

ECOLE DE PRODUCTION SUD OISE -E.P.S.O.



COMPIÈGNE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE COMPIÈGNE

→ Le projet est d'ouvrir une école de production en septembre 2021 à Compiègne pour tout jeune dès 15 ans, particulièrement ceux en situation de décrochage scolaire. Les formations porteront sur deux métiers sous tension : l'usinage et la chaudronnerie. L'objectif est de mener les jeunes du CAP au Bac Professionnel. L'école accueillera à terme 60 jeunes. Ce projet est porté par 3 industriels du bassin en partenariat avec l'UIMM : SAFRAN (Aéronautique), POCLAIN (Transmission) et Constructions Mécaniques de Chamant (Mécanique Industrielle). Plusieurs industriels partenaires sous-traiteront auprès de l'École une partie de leur production afin de permettre aux jeunes de se former à des métiers industriels en produisant de « vraies » pièces pour de « vrais clients », avec pour seul carnet de note la satisfaction du client.

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 2,2 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

« Ces trois industriels [Safran, Poclain et Constructions Mécaniques de Chamant] ont une grande histoire d'implication sociétale en lien avec l'apprentissage et la jeunesse. Ils font depuis de nombreuses années le pari de l'insertion par la voie industrielle. »

Olivier Le Maire,
Market Business Manager chez Poclain Hydraulics
et porteur de projet EPSO

CONTACT

Olivier Le Maire
olivier.lemaire@poclain.com

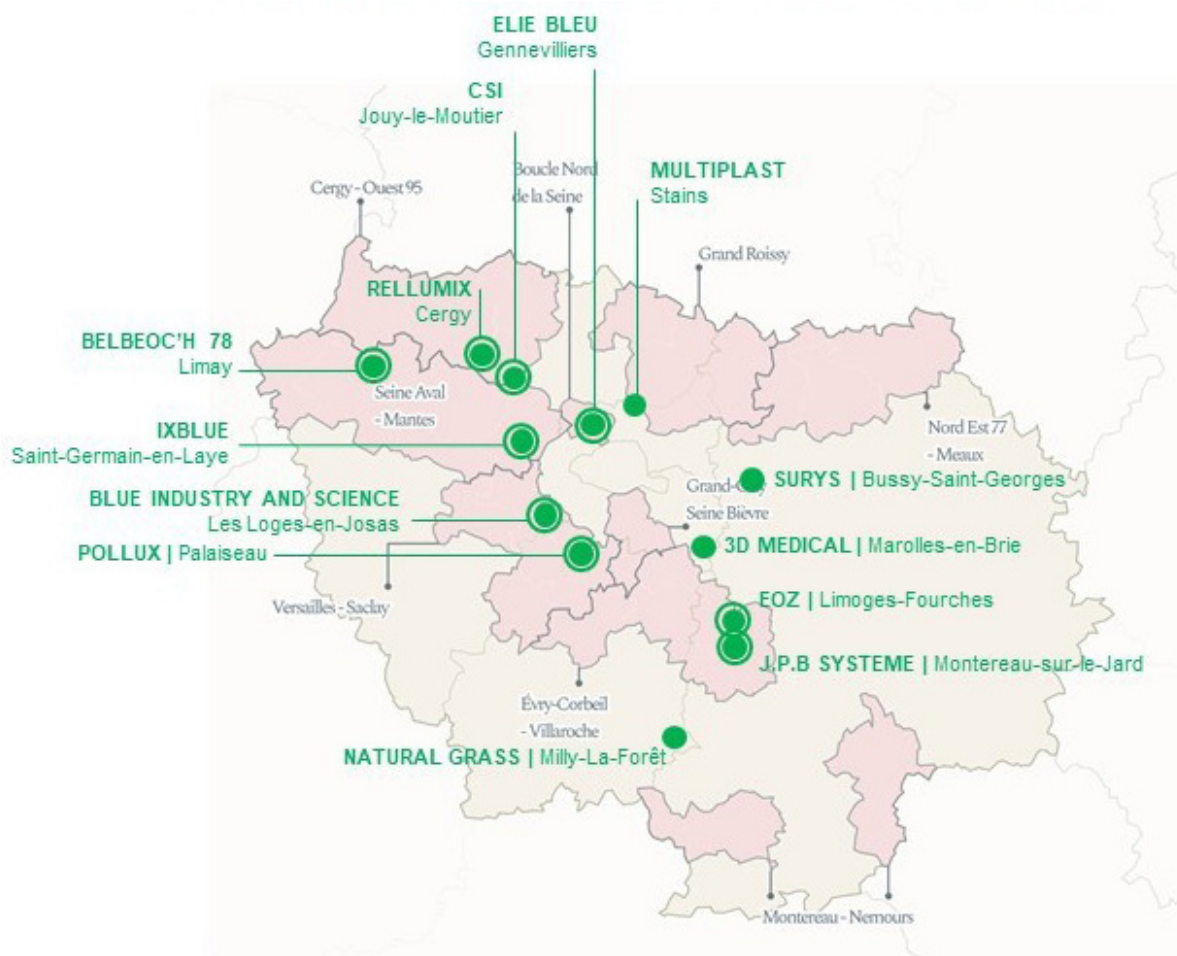


13
projets
lauréats

54,7 M€
d'investissement
industriel soutenu

7,5 M€
d'aides publique

179
emplois à créer



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

- POLLUX** ← Porteur du projet
- Palaiseau** ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



J.P.B SYSTEME – Aéronautique



MONTEREAU-SUR-LE-JARD – TERRITOIRE D'INDUSTRIE D'ÉVRY-CORBEIL – VILLAROCHE

→ JPB Système est leader mondial de la fabrication de systèmes autobloquants pour l'aéronautique grâce à ses solutions brevetées internationalement. Installée depuis sa création en Seine-et-Marne et véritable natif digital, l'entreprise est considérée comme l'un des modèles de l'industrie du futur en France. Pour faire face à la crise sanitaire, permettre le rebond et reprendre sa croissance exponentielle, JPB Système lance le projet JPB Villaroche 2025 en se dotant d'un bâtiment 4.0 révolutionnaire, modulable et écoresponsable. Il servira de plateforme pour son développement et sa modernisation mais aussi de plateforme d'échanges et d'innovations pour consolider le secteur aéronautique, dynamiser son Territoire d'Industrie et participer à la transformation vers l'Industrie du Futur avec sa filiale digitale.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Fédérer de nombreux acteurs autour du projet (industriels, startups, écoles...)
- Transformer, automatiser et diversifier l'activité de l'entreprise pour lui permettre de poursuivre sa transformation numérique

“ Nous devons accélérer pendant que le monde se met en pause. L'usine sera un lieu d'échange et de rencontre qui permettra de placer l'humain au centre de la transformation digitale de l'entreprise. ”

M. Damien Marc,
Directeur de J.P.B. Système

Le projet bénéficiera d'une aide de 1,5 millions d'euros et représente un investissement industriel de 36 millions d'euros. 40 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet et 112 maintenus.

CONTACT

Aurélien de Demandolx
aurelien.dedemandolx@jpb-systeme.com

IX BLUE – Systèmes de navigation



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE SEINE AVAL – MANTES

→ IXblue est un acteur mondialement reconnu dans le domaine des systèmes de navigation inertielle notamment pour le secteur spatial. Afin de répondre aux besoins des nouveaux satellites, iXblue a développé des gyroscopes plus économiques, plus compacts et à faible consommation d'énergie. L'objectif du projet d'investissement est la création d'une nouvelle ligne de production dédiée à la fabrication de ces gyroscopes à Saint-Germain-en-Laye.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Renforcer les synergies entre les acteurs du spatial au sein du bassin d'emploi Seine Aval (Airbus Defence & Space à Elancourt, ArianeGroup aux Mureaux...)
- Anticiper les innovations à venir dans un secteur en pleine mutation

“ Notre investissement profitera à d'autres entreprises du territoire : 65 % des commandes nécessaires à la mise en œuvre du projet seront réalisées auprès de fournisseurs et de sous-traitants basés en Ile-de-France. ”

M. Julien Lalanne,
Directeur Marketing de IX Blue

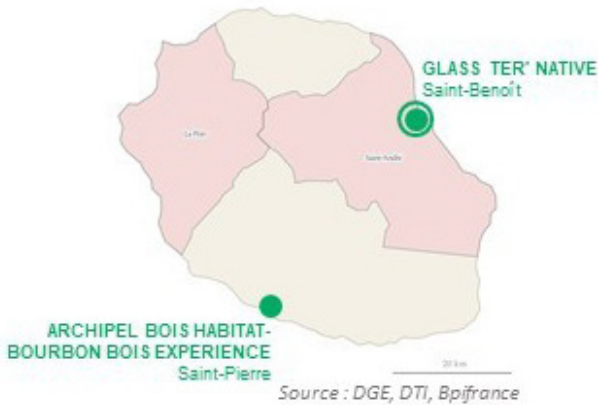
Le projet bénéficiera d'une aide de 800000 € et représente un investissement industriel de 1,1 millions d'euros. 10 à 15 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Julien Lalanne - julien.lalanne@ixblue.com



OUTRE-MER



2 projets lauréats

6,6 M€
d'investissement
industriel soutenu

1,4 M€
d'aides publiques

22
emplois à créer



1 projet lauréat

4,6 M€
d'investissement
industriel soutenu

800 K€
d'aides publiques

Martinique



1 projet lauréat

3,1 M€
d'investissement
industriel soutenu

800 K€
d'aides publiques

3
emplois à créer

Guyane



2 projets lauréats

4,5 M€
d'investissement
industriel soutenu

1,4 M€
d'aides publiques

3
emplois à créer

Informations sur le projet

GAZDOM ← Porteur du projet
Ducos ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



ARCHIPEL BOIS HABITAT-BOURBON BOIS EXPERIENCE Menuiserie

SAINT-PIERRE – HORS TI

→ La société ARCHIPEL BOIS HABITAT-BOURBON BOIS EXPERIENCE est spécialisée dans la fabrication de structures bois et de charpentes industrielles pour la construction de maisons individuelles, d'immeubles et de rénovation. Le projet vise à créer une nouvelle usine afin d'internaliser une partie de la production de matériaux annexes et codexes. L'usinage de pièces de bois permettra la création de nouveaux panneaux de bois permettant une construction plus rapide et plus économique, mais également d'impulser une nouvelle dynamique du secteur afin de ne plus autant reposer sur les importations.

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 3 millions d'euros. 12 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Morgane Osta Amigo
ab.experience.projet@gmail.com

GAZ DOM – Gaz industriel

DUCOS – HORS TI

→ GAZ DOM est spécialisée dans la production et le conditionnement de gaz industriel. L'entreprise a pour projet de construire un bâtiment à Ducos et d'investir dans du matériel de conditionnement et de production. GAZ DOM souhaite également acquérir une ligne de réépreuve des emballages industriels, diminuant ainsi le transport de contenants de gaz depuis la métropole.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

→ Trouver des partenaires industriels capables de fournir des outils de production bien dimensionnés pour une production locale

→ Parvenir à mutualiser des infrastructures avec d'autres DOM-TOM

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 3 millions d'euros. 3 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

“ A travers ce projet, nous voulons prouver qu'il est possible de créer des filières industrielles dimensionnées à l'échelle de notre territoire et ainsi lui garantir une autonomie vis-à-vis des grands groupes internationaux. ”

M. Cédric Daire,
Gérant de Gaz Dom

CONTACT

Cedric Daire - cedric.daire@gazdom.fr

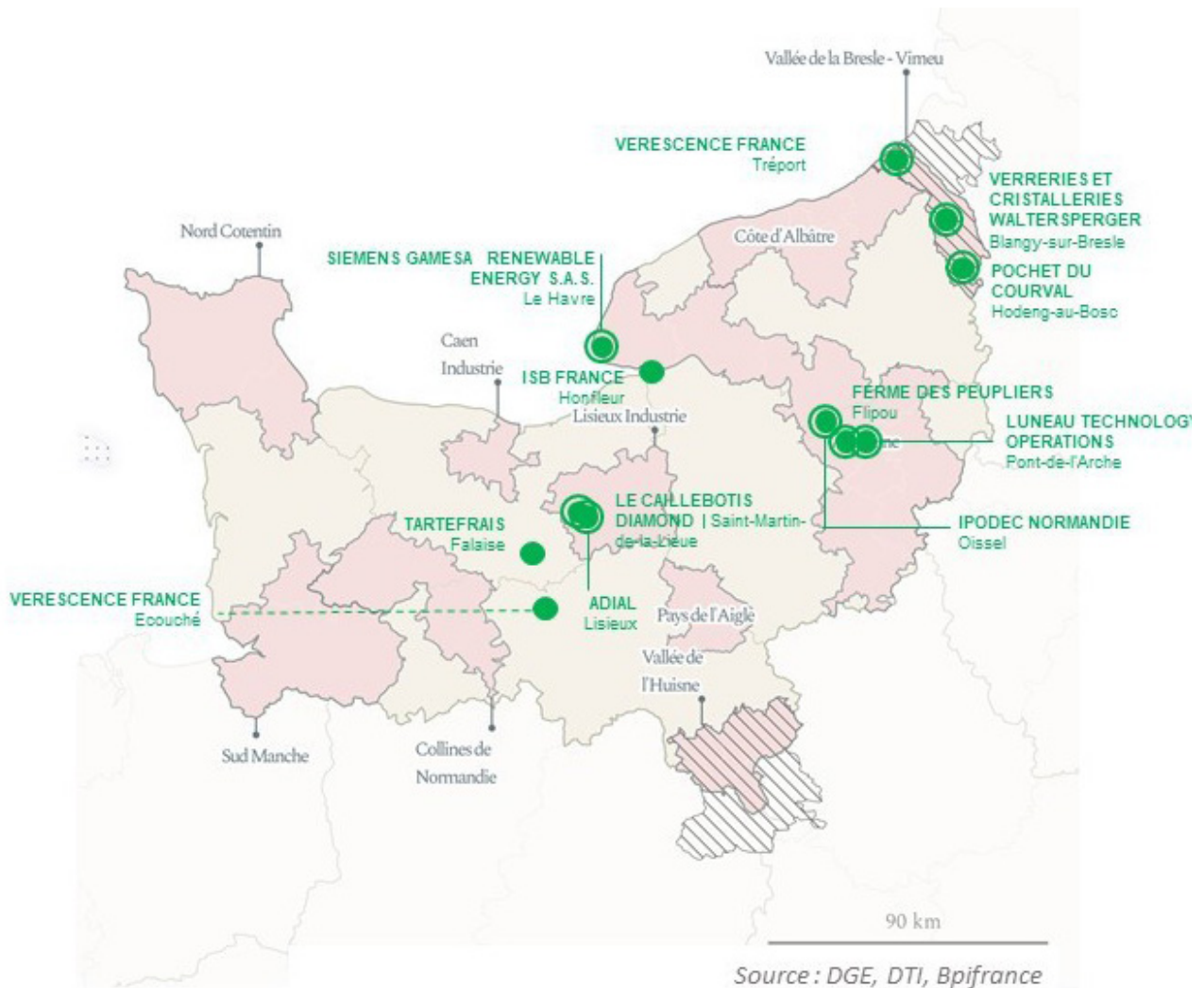


11
projets
lauréats

419 M€
d'investissement
industriel soutenu

7,7 M€
d'aides publiques

845
emplois à créer



Informations sur le projet

- ADIAL** ← Porteur du projet
- Lisieux** ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



POCHET DU COURVAL – Flaconnage



HODENG-AU-BOSC – TERRITOIRE D'INDUSTRIE HODENG-AU-BOSC

→ Depuis près de 400 ans, Pochet du Courval, membre du Groupe Pochet et entreprise du patrimoine vivant, produits les plus beaux flacons ou pots pour l'industrie du parfum et de la beauté. Dans le cadre de son plan stratégique 2019-2022, l'entreprise a développé sept axes stratégiques dont trois axes clés : l'optimisation industrielle, le développement de marchés adjacents comme le marché des soins et le développement de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de l'entreprise. En ce qui concerne l'optimisation industrielle, l'objectif est d'intégrer des processus de fabrication de l'industrie 4.0 : numérisation, standardisation du processus de production et utilisation de l'intelligence artificielle.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Maintenir les bonnes relations avec les différentes parties prenantes du projet : les salariés, les actionnaires, l'Etat, la Région, les clients et les fournisseurs
- Transformer un savoir-faire empirique en un process répétable et maîtrisé

“ Le programme flaconnage 4.0 permet de pérenniser les compétences techniques et le savoir-faire verrier au sein de la Glass Vallée et donc consolider l'emploi industriel dans le territoire. ”

M. Benoit Marszalek,
Directeur industriel de Pochet du Courval

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 7,3 millions d'euros.

CONTACT

Benoit Marszalek
benoit.marszalek@pochet.fr

LUNEAU TECHNOLOGY OPERATIONS – Dispositif Médical



PONT-DE-L'ARCHE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE AXE SEINE

→ Luneau Technology est le 3^e acteur mondial de conception de meuleuse pour les opticiens, un marché dont le déclin est accentué par la crise. Le projet vise donc à accélérer la transformation industrielle de l'entreprise afin de lui permettre de conquérir de nouveaux segments de marché. Cette mutation du site industriel permettra à l'entreprise de se positionner sur des activités de conception et d'assemblage de dispositifs médicaux de dépistage et de diagnostic (caméras rétinienne, outils de prescriptions ophtalmiques) et de développer une plateforme de télémédecine en lien avec les nouveaux produits fabriqués sur le site.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Accompagner le changement pour sécuriser l'acceptation en interne des nouveaux processus
- Soutenir la formation et la montée en compétence des équipes
- Produire des machines et des solutions de télémédecine répondant aux besoins des clients

“ Accélérer notre transformation industrielle est indispensable pour nous permettre de saisir au plus tôt le train de la télémédecine et ainsi sécuriser les emplois. ”

Dr Marc Abitbol,
CEO - Luneau Technology SAS

Le projet bénéficiera d'une aide de 500 000 € et représente un investissement industriel de 1,0295 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet et 5 seront maintenus.

CONTACT

Karim Hassaine
k.hassaine@luneautech.com

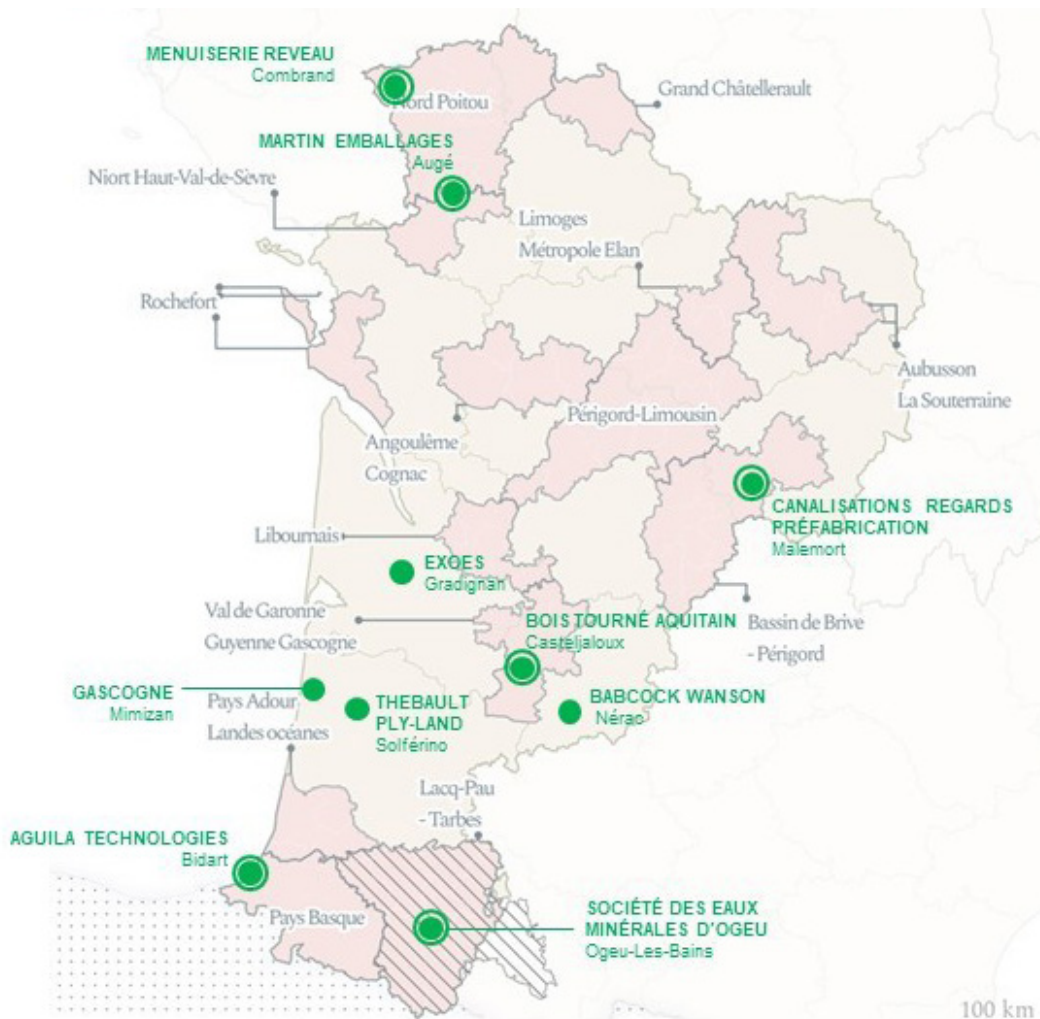


10
projets
lauréats

32,1 M€
d'investissement
industriel soutenu

6,4 M€
d'aides publiques

250
emplois à créer



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

EXOES ← Porteur du projet
Gradignan ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'OGEU - Eaux



OGEU-LES-BAINS – TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU - TARBES

→ La Société des eaux minérales d'Ogeu appartient au groupe familial Ogeu, leader des eaux minérales naturelles régionales en France et spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'une gamme large de boissons, allant de l'eau minérale naturelle à la bière en passant par le soda. Le projet consiste en la mise en place d'une ligne spécifique dédiée à l'embouteillage en canette (aluminium) permettant d'élargir l'offre du groupe avec des produits toujours plus naturels et sans conservateur, ceci dans un emballage 100 % recyclable. Le lancement de cette nouvelle activité autour des marques du Groupe permettra à la société d'attirer de nouvelles compétences sur le site historique d'Ogeu-les-Bains et de créer de nouveaux emplois.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Une efficacité opérationnelle forte pour la mise en place technique du projet
- La mobilisation des bonnes compétences pour l'installation et la montée en cadence
- La sécurisation des débouchés commerciaux

“ La Société des eaux minérales d'Ogeu est une société familiale possédant un attachement fort à la région et qui a dans son ADN de développer des marques régionales fortes. ”

M. Bernard Voisin,
Directeur du contrôle financier du Groupe Ogeu

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 5,49 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet à court terme.

CONTACT

Bernard Voisin
bernard.voisin@ogeu.com

REVEAU MENUISERIE – Menuiseries bois



COMBRAND – TERRITOIRE D'INDUSTRIE NORD POITOU

→ Reveau Menuiserie, filiale du groupe RIDORET, spécialiste des menuiseries bois, est le premier employeur de la ville de Combrand. Le projet consiste à moderniser la partie laquage de l'usine de fabrication de menuiseries extérieures. A cet effet, la société souhaite construire un nouveau bâtiment industriel et investir dans une ligne de laquage robotisée. Cet investissement permettra à la fois d'augmenter la capacité de fabrication, de répondre à l'augmentation de produits finis d'usine et d'en améliorer la productivité, la qualité, la pénibilité tout en réduisant les déchets industriels.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Une bonne intégration du robot de laquage par les équipes, garantie par des actions de formation et une montée en charge graduelle sur cette nouvelle activité
- La mise en œuvre rapide du projet, eu égard à la période de fermeture annuelle du site au mois d'août

“ Grâce à la grande réactivité de l'instruction du dossier, nous pouvons envisager une mise en œuvre rapide du projet à l'horizon du mois d'août 2021. ”

M. Jean-Baptiste Ridoret,
Directeur général délégué Groupe Ridoret

Le projet bénéficiera d'une aide de 342 500 € et représente un investissement industriel de 2,16 millions d'euros. 10 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet à court terme.

CONTACT

Jean-Baptiste Ridoret - jb.ridoret@ridoret.fr

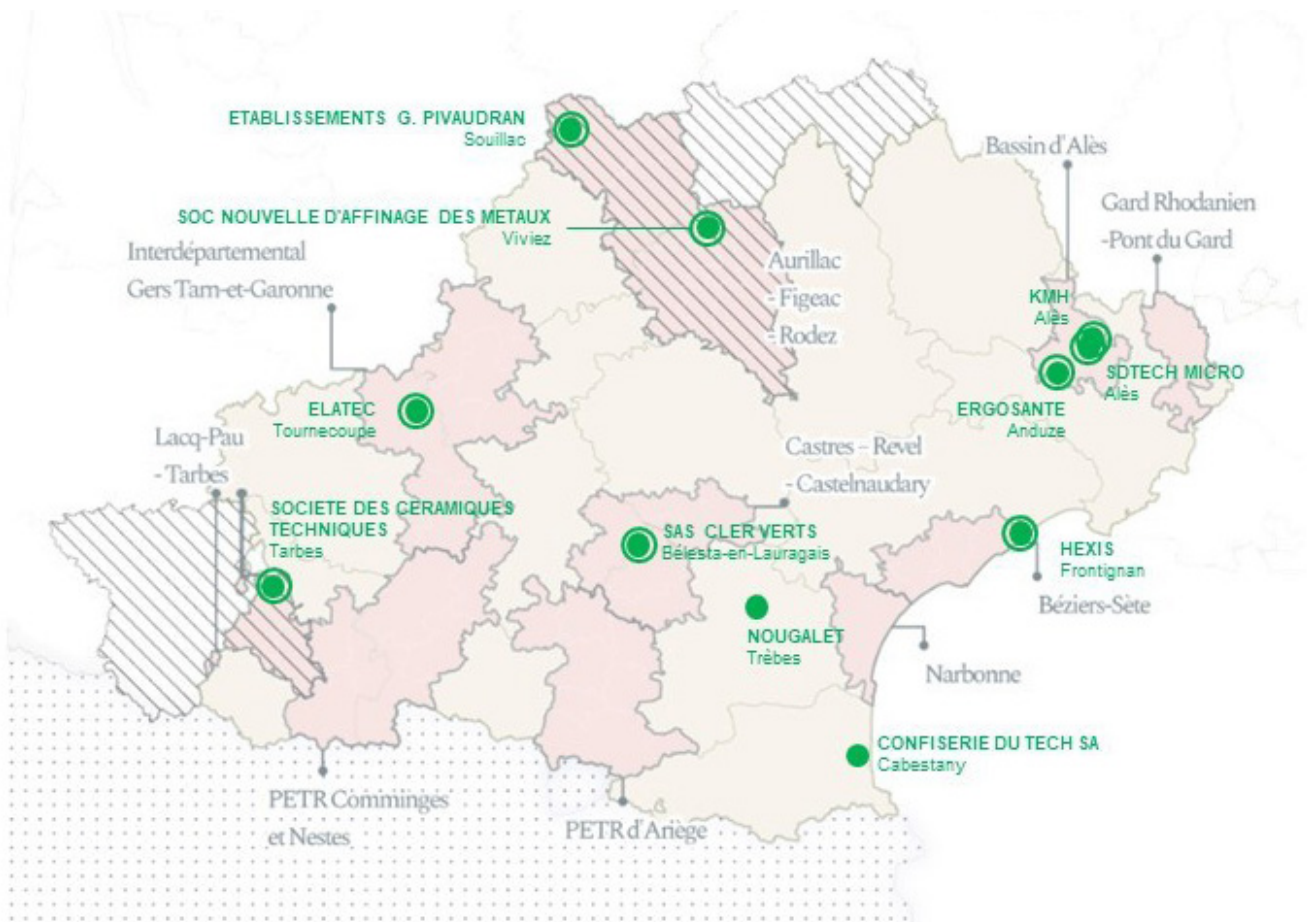


11
projets
lauréats

41 M€
d'investissement
industriel soutenu

8,4 M€
d'aides publiques

190
emplois à créer



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

ELATEC ← Porteur du projet
Tournecoupe ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



SDTech Micro – Poudres industrielles



ALÈS – TERRITOIRE D'INDUSTRIE DU BASSIN D'ALÈS

→ SDTech Micro est une entreprise spécialisée dans le façonnage et la caractérisation des poudres fines, son avance scientifique et technique permettant de satisfaire les besoins de ses clients et d'accroître les segments de marché qu'elle peut adresser. Le projet soutenu se décline en 2 volets : le premier consiste en la mise en place d'une unité de production et d'analyse dédiée à l'industrie pharmaceutique avec une expertise et des pratiques compatibles avec les exigences de ce marché. Par le second volet, SDTECH entend affirmer son ancrage sur le territoire alésien en créant un centre dédié à la formation, la sensibilisation du grand public et aux projets éducatifs liés à l'utilisation des poudres dans l'industrie.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Finalisation de l'homologation du site et la formation du personnel
- Sécurisation des débouchés commerciaux
- Recrutement de nouvelles compétences

“ L'industrie pharmaceutique est une filière exigeante, mais c'est aussi une chance pour SDTech de se hisser à un niveau d'excellence, qui aura sans aucun doute une répercussion sur nos segments de marché historiques. ”

M. Jean Ringot,
Directeur développement SDTech

Le projet bénéficiera d'une aide de 745 000 € et représente un investissement industriel de 1,491 millions d'euros. Au minimum 15 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Jean Ringot
jean.ringot@sd-tech.com

Société Nouvelle d'Affinage des Métaux Recyclage et conception de batteries



VIVIEZ - TERRITOIRE D'INDUSTRIE AURILLAC - FIGEAC - RODEZ

→ L'entreprise SNAM est aujourd'hui le leader européen du recyclage des batteries hors plomb. Le projet consiste en la réalisation de développements technologiques et capacitaires permettant de répondre à la forte augmentation attendue des tonnages de batteries à recycler – et particulièrement des batteries Li-ion utilisées dans l'écomobilité, batteries de véhicules électriques, tels qu'automobiles, camions, bus, trottinettes, vélos. SNAM entend également créer une filière française intégrée de fabrication de batteries Li-ion nouvelles réalisées à partir d'une sélection d'éléments recyclés. Il s'agit du projet PHENIX BATTERIES qui sera opérationnel en début d'année 2021.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Le développement d'une technologie s'appuyant sur un partenariat fort (CEA)
- L'ancrage dans l'employabilité en transformant les savoir-faire industriels traditionnels (métallurgie) dans les compétences clés des métiers de demain

“ Ce sont les personnes avec leurs savoir-faire existants qui sont la clé de la réussite d'un projet comme le nôtre. ”

M. Eric Nottez,
Président de SNAM

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 8 millions d'euros. 67 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet à court terme.

CONTACT

François Berthias
f.berthias.conseil@snam.com



34
projets
lauréats

290 M€
d'investissement
industriel soutenu

21 M€
d'aides publiques

928
emplois à créer





Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

-  GETEX ← Porteur du projet
-  Challans ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

-  Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
-  Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



POSSON PACKAGING - Emballages



SABLÉ-SUR-SARTHE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE SABLÉ-LA FLÈCHE

→ Posson Packaging est une entreprise spécialisée dans l'impression, la découpe et le façonnage des étuis, emballages et PLV. Le projet consiste en l'extension des infrastructures dans le but de diminuer les flux et coûts logistiques et de réduire significativement l'empreinte carbone de l'entreprise. Une modernisation des outils de production et une numérisation accrue des échanges (via des investissements dans les technologies de l'industrie 4.0) vont également être réalisées afin de maîtriser les délais de livraison, améliorer les performances et favoriser le juste produire, gage de responsabilité sociétale.

Le projet bénéficiera d'une aide de 765 000 € et représente un investissement industriel de 11,33 millions d'euros.

CONTACT

Laurent Dumont
ldumont@posson.fr

MANUFACTURE FRANÇAISE DU CYCLE Fabrication de cycles



MACHECOUL-SAINT-MÊME

→ La Manufacture Française du Cycle est le 1^{er} fabricant de cycles en France, maîtrisant chacune des étapes de production, de la conception à la livraison. Le projet consiste en plusieurs volets. Il s'agit tout d'abord de soutenir l'augmentation des capacités de production de peinture poudre, technologie verte, et de relocaliser les peintures haut de gamme actuellement réalisées en Asie, en créant un atelier de peinture liquide haut de gamme. Il vise également à moderniser les moyens de production des roues et à augmenter les capacités de production de la société sur cette activité 100 % internalisée. En dernier lieu, il s'agit également pour la société d'investir dans des équipements de production de roues haut de gamme.

« Notre place d'acteur global du vélo électrique positionné sur tous les segments nous permettra de dégager des capacités d'investir dans de l'innovation. »

M. David Jamin,
Directeur Général Manufacture du Cycle

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

→ Un accompagnement du dispositif de soutien à l'investissement dans les territoires décisif pour la mise en œuvre du projet

→ Sécurisation d'une position préférentielle sur un marché en pleine croissance

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 1,265 millions d'euros. 150 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet et 550 seront maintenus.

CONTACT

David Jamin
david.jamin@mfdc.fr

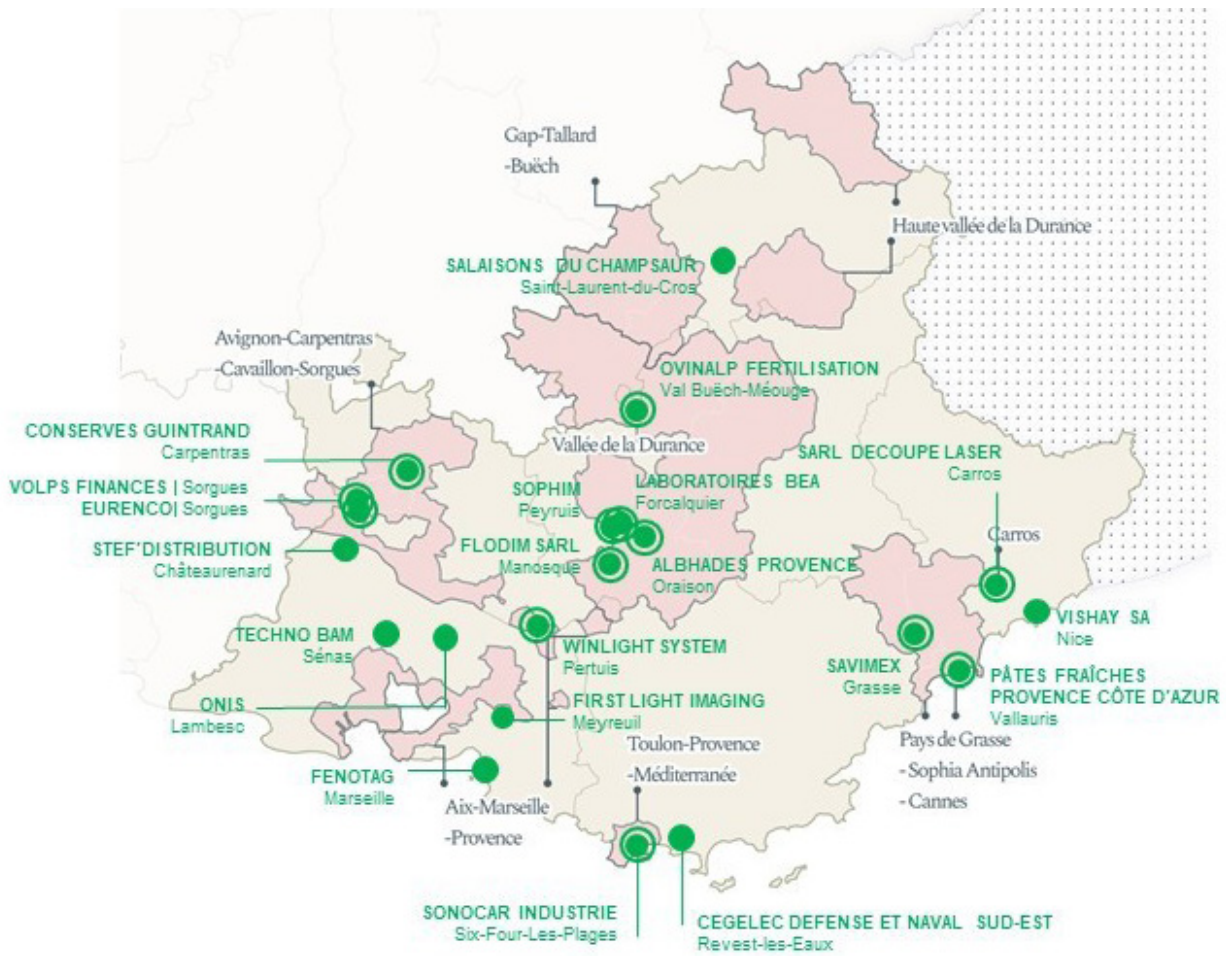


21
projets
lauréats

30 M€
d'investissement
industriel soutenu

13 M€
d'aides publiques

320
emplois à créer



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

FENOTAG ← Porteur du projet
Marseille ← Commune

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



SAVIMEX – Systèmes optiques polymères



GRASSE – TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAYS DE GRASSE - SOPHIA ANTIPOLIS - CANNES

→ SAVIMEX est l'un des leaders européens dans l'étude et la fabrication de composants et de systèmes optiques polymères. Le projet consiste en l'investissement dans une machine de dépôt de couches minces optiques pour la fabrication des miroirs de HUD automobiles. Le HUD (Head-Up Display) est un système de projection sur le pare-brise dans le champ du conducteur d'informations de navigation et de sécurité en réalité augmentée. Ce marché représente un potentiel de 18 millions d'unités à l'horizon 2030.

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 2,64 millions d'euros. 150 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Laurent Coyon
laurent.coyon@savimex.fr

TECHNO BAM – Démoustication



SÉNAS

→ La SAS Techno BAM (pour « Borne Anti-Moustiques ») est spécialisée dans la lutte contre les moustiques, à travers QISTA, sa solution innovante de démoustication grâce au biomimétisme. En simulant la présence humaine, et avec un leurre olfactif, les bornes attirent la femelle moustique en quête de proie, et la piègent. Une solution écologique connectée qui offre un monitoring en temps réel de l'activité du moustique et donc une meilleure appréciation du risque vectoriel. Le projet consiste en deux volets. Il vise à l'industrialisation de la production qui permettra l'accroissement des marchés nationaux et exports ainsi qu'à l'augmentation de la capacité de production. Un second volet prévoit la création d'un laboratoire d'entomologie et de parasitologie moléculaire ainsi que la création d'un département spécialisé dans la R&D en électronique et en intelligence artificielle. Ce volet permettra de faire évoluer la solution pour lui permettre d'identifier au plus vite l'augmentation dans un lieu donné des populations de moustiques vecteurs de maladie afin d'alerter les autorités sanitaires et endiguer les risques d'épidémies à la source.

« Ce soutien va nous permettre de recruter dans nos locaux à Sénas, de poursuivre notre dynamique de production localisée à 100 %, d'approfondir notre expertise sur la question du moustique et de la lutte antivectorielle sur le territoire tout en continuant à nous développer à l'export. »

Simon Lillamand,
Co-fondateur TECHNO BAM

Le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 € et représente un investissement industriel de 2,105 millions d'euros. 35 nouveaux emplois pourront être créés grâce à ce projet.

CONTACT

Simon Lillamand
s.lillamand@qista.com

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Une technologie conçue et fabriquée en France et reconnue par la science
- Une société qui a vocation à accompagner les territoires et qui crée des emplois en France
- Une solution peu coûteuse face aux méthodes traditionnelles et avec une faible empreinte logistique

Les Projets Collectifs

Le gouvernement renforce sa volonté d'expérimenter de nouvelles solutions collectives

TERRITOIRE D'INDUSTRIE MONTLUÇON (ALLIER, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

L'Etat soutient un projet d'expérimentation sur la fabrication additive et les jumeaux numériques dans le lycée professionnel Paul Constans de Montluçon, en lien avec les PME industrielles du territoire. L'équipement sera mutualisé entre les formateurs, les jeunes et les entreprises, pour favoriser les coopérations école-entreprise. Ce projet d'un montant de 1,80 M€ bénéficiera d'une subvention de 800 K€.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE GRAND CHALON (SAÔNE-ET-LOIRE, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)

A Chalon, un atelier d'usinage d'une école de production sera créé, pour accompagner des jeunes décrocheurs vers les métiers de métallurgie, qui sont des métiers en tension. L'UIMM Saône-et-Loire et EDF ont co-fondé, en 2017, une Ecole de Production à Chalon-sur-Saône, à proximité du CFAI (centre de formation des apprentis de l'industrie), afin de proposer aux jeunes décrocheurs une approche et une pédagogie alternative pour entrer dans l'industrie. La philosophie des Ecoles de Production est d'intégrer des jeunes souvent en situation sociale défavorisée, voire des jeunes déscolarisés, et de les insérer progressivement dans la vie professionnelle via le principe de l'Ecole-Entreprise. Ce projet bénéficiera d'une subvention de l'Etat de 150 K€.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE BERRY SOLOGNE (CHER, CENTRE-VAL DE LOIRE)

Un projet « robotique » porté par l'IUT de Bourges verra le jour en lien avec les industriels du territoire. La plateforme robotique support technique à cette formation est conçue comme mutualisée

et partagée tant avec les acteurs locaux de la formation technique (UIMM, CETIM, Université d'Orléans, CNAM...) qu'avec les industriels locaux (Nexter, MBDA, EDF...), au service du développement des PME du territoire d'industrie et du lien école-entreprises. Ce projet bénéficiera d'une subvention de l'Etat de 150 K€.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE AXE SEINE (SEINE-MARITIME, NORMANDIE)

L'Etat encourage le lancement d'une banque de compensation (biodiversité) pour concilier biodiversité & industrie. Une banque de compensation concerne un site naturel sur lequel un opérateur met en œuvre des actions écologiques, en anticipation des besoins de compensation liés à de futurs projets d'aménagement au sein du territoire concerné. Ses actions sont valorisées par la vente progressive de crédits aux aménageurs dont le prix dépend du coût de l'opération et de l'offre et de la demande. Ce projet bénéficiera d'une subvention de l'Etat 100 K€.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE NARBONNE (AUDE, OCCITANIE)

Un projet de Manufacture de la Glisse verra le jour dans le territoire d'industrie du Grand Narbonne. Le projet, programmé dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie, vise à créer un espace de production ouvert aux PME locales du secteur (kite, voile, surf...) et un showroom valorisant leur savoir-faire. Ce projet bénéficiera d'une subvention de 200 K€.

La boîte à outils de la Relance

UN NOUVEL APPEL À PROPOSITIONS « SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN »

UN CAHIER DES CHARGES A ÉTÉ PUBLIÉ LE 9 DÉCEMBRE DERNIER POUR LANCER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN PLUS QUALITATIVE ET PLUS SOBRE. LES TERRITOIRES PEUVENT Y RÉPONDRE JUSQU'AU 31 MARS 2021.

Les enseignements tirés du premier appel à candidatures ont conduit à proposer plusieurs évolutions du dispositif :

CIBLES

- Le site doit être attractif (accessibilité et aménagements, réseaux, services aux entreprises et aux salariés, écosystèmes locaux en matière d'innovation et de formation, etc.).
- En cohérence avec les objectifs de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols poursuivis par le Gouvernement, l'appel à propositions favorisera la sélection d'une typologie supplémentaire de sites : brownfields / friches à vocation économique.

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Une pré-identification qualifiée au niveau local grâce aux échanges préalables entre les collectivités et les services de l'Etat

MODE OPÉRATOIRE

- Une ouverture plus longue (+ 3 mois) de l'appel à propositions
- Une formalisation plus précise du cadre d'instruction

Le premier appel à candidatures ouvert en novembre 2019 avait suscité un grand intérêt aussi bien de la part des collectivités que du côté des acteurs privés.

78 SITES
« clés en main »



LES BÉNÉFICES DE LA QUALIFICATION « SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN » :

- Promotion auprès des investisseurs étrangers par Business France, en lien avec les Agences régionales de développement
- Activation des outils d'ingénierie et des instruments financiers de la Banque des Territoires
- Orientation qualifiée vers les aides financières déployées dans le cadre du Fond Fiches France Relance, pour les sites brownfields

LES SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN



PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/industrie/politique-industrielle/appel-propositions-sites-industriels-cles-main>

L'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES UNE PRIORITÉ DANS LE CONTEXTE DE RELANCE

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « TRANSITIONS COLLECTIVES » A ÉTÉ LANCÉ POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES SUR UN BASSIN D'EMPLOI

→ Le 28 novembre 2020, l'AMI transitions collectives a été lancé afin d'accompagner la reconversion professionnelle des salariés dont les emplois sont menacés et qui se positionnent vers un métier en tension dans leur territoire. Cette action est financée à hauteur de 500 M€ au titre de France Relance.

→ La date limite des remontées de candidature des territoires pilotes candidats est fixée au 21 décembre.

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « CŒUR DES TERRITOIRES » – CNAM

→ Le programme « Cœur des Territoires », porté par le CNAM, a pour ambition de déployer d'ici trois ans, une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation sur le territoire.

→ Le premier volet de l'appel à manifestation d'intérêt « Cœur des territoires » auprès des 222 villes Action Cœur de ville a été lancé le 30 mai 2019 par le Cnam et 55 villes lauréates ont été annoncées en 2019. La deuxième édition de l'AMI est portée en partenariat avec les programmes Territoires d'Industrie et Action Cœur de ville, avec cette volonté d'étendre les actions identifiées dans le premier volet de l'AMI à un nombre de territoires plus important et de fédérer ainsi collectivités territoriales, EPCI, acteurs économiques et monde de l'industrie.

→ La Banque des Territoires prévoit de financer et de déployer une offre d'ingénierie et une aide à l'amorçage afin d'accompagner 10 nouveaux centres lauréats de ce nouvel AMI.

LE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE (V.T.E.)

→ Le Volontariat territorial en Entreprise (VTE) est un dispositif national créé par l'Etat en novembre 2018 et opéré par Bpifrance, qui vise à inciter les étudiants et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à se tourner vers les PME et ETI, en leur offrant des missions à responsabilités en lien direct avec les dirigeants de ces entreprises. Les PME et ETI peinent en effet à attirer les profils qualifiés. Or, dans un contexte de reprise post crise Covid-19, un apport de compétences additionnelles est crucial pour leur redémarrage et leur modernisation.

→ L'objectif du dispositif est d'accueillir 1000 volontaires territoriaux en entreprise (V.T.E) avec une aide de 4000 € par entreprise et 1200 € par jeune.

DES ACCÉLÉRATEURS POUR LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS ET DES INDUSTRIELS

→ Plusieurs dispositifs ont été déployés afin d'accélérer les projets dans les territoires :

- Un accompagnement de 300 nouvelles PME industrielles et de services à l'industrie des Territoires d'industrie dans les accélérateurs opérés par Bpifrance
- 1000 accompagnements dans le cadre du rebond avec les modules Conseil Cash BFR / Supply / 360 Rebond, opérés par Bpifrance
- Un appui en ingénierie pour accélérer les projets des collectivités financé par l'ANCT et la Banque des Territoires





FONDS DE REVITALISATION DES FRICHES

La thématique de revitalisation des friches fait l'objet de deux fonds du Ministère de la Transition Ecologique et de l'ADEME aux côtés des outils régionaux et de ceux de la Banque des Territoires.

ADEME - APPEL À PROJETS « SITES POLLUÉS »

→ Un appel à projets national a été lancé le 6 novembre 2020. Il concerne les friches polluées issues d'anciens sites ICPE ou miniers nécessitant des travaux de dépollution ou de restauration de la qualité des milieux impactés.

→ Cet appel à projets est à destination de tout type de porteur avec en priorité les petites et moyennes collectivités, y compris entreprises, pour des projets avec des usages classiques (renouvellement urbain) ou des usages alternatifs comme les projets de renaturation, photovoltaïque, biomasse, etc.

→ L'aide est attribuée sous la forme d'une subvention au maître d'ouvrage des travaux.

CONTACT Votre préfecture de région

APPEL À PROJETS « RECYCLAGE FONCIER »

→ Cet AAP appel à projets s'adresse à deux typologies de projets :

- Des projets de recyclage foncier portés par des collectivités (ou leurs opérateurs : EPL ou SEM, bailleurs sociaux) et EPF (EPF d'Etat et EPF locaux), et des entreprises dans le respect de la réglementation des aides européennes ;
- Des projets de requalification urbaine avec une qualité de programmation recherchée (mixité fonctionnelle, production de logements en zone tendue dont LLS, densité et cadre de vie).

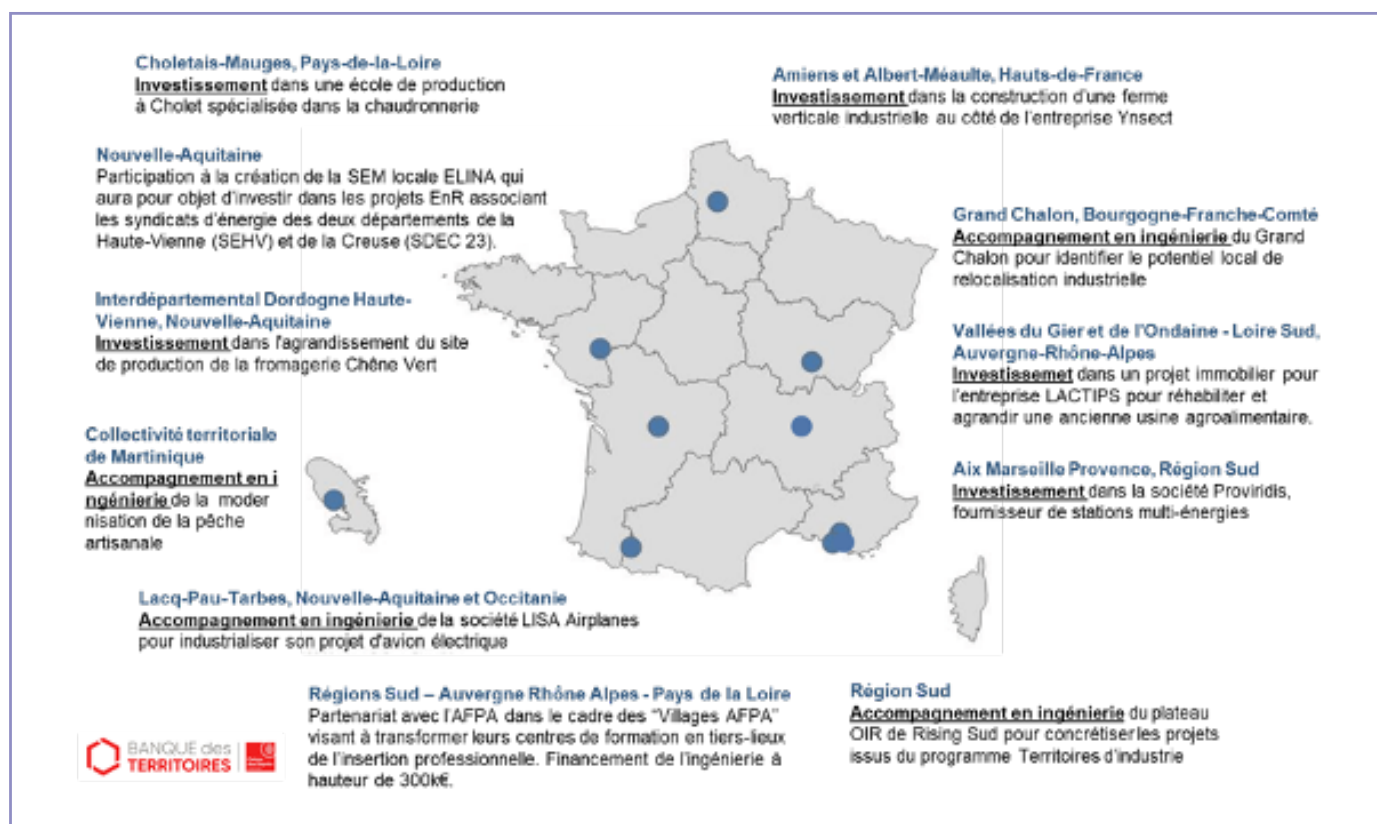
→ L'exemplarité environnementale (dont sobriété foncière) et l'empreinte socio-économique (dont emploi en insertion) seront des critères clés dans le choix des projets retenus. Les travaux doivent pouvoir

→ L'aide est attribuée sous la forme d'une subvention au maître d'ouvrage pour combler une partie du déficit du bilan de l'opération.

LA BANQUE DES TERRITOIRES

DES EXEMPLES CONCRETS ET TERRITORIALISÉS

DES ACCOMPAGNEMENTS MENÉS



→ La Banque des Territoires accompagne et finance l'environnement dans lequel un industriel installe ses équipements à travers toutes ses activités : ingénierie qui accompagne les acteurs locaux, investissement dans le foncier et l'immobilier industriel, mutation écologique des industries, réseaux numériques et de transport, financement des collectivités et des EPL, attractivité des villes moyennes et rurales, soutien à la formation professionnelle.

→ La Banque des Territoires s'est engagée dans le programme Territoires d'industrie dès son lancement en y consacrant des enveloppes de 500 M€ de fonds propres et de 26 M€ de crédits d'ingénierie. **En 2020, 55 projets ont été financés par la mobilisation de 129 M€ de fonds propres en investissement et 83 études d'ingénierie ont été accompagnées pour 2,20 M€ par la Banque des Territoires.**

→ La crise sanitaire en révélant la dépendance de l'industrie française à des chaînes d'approvisionnement fragilisées est venue souligner l'urgence de sécuriser, de diversifier ces sources d'approvisionnement et de poser la question de la relocalisation de l'activité industrielle.

→ Les plans d'urgence de l'Etat comme des collectivités territoriales en font une priorité. **La Banque des Territoires aussi en doublant ses en-**

gagements et en mobilisant plus de 1 Md€ pour la relance industrielle autour de 4 priorités :

1. INVESTIR DANS L'AMÉNAGEMENT ET L'IMMOBILIER INDUSTRIEL

Région Hauts-de-France

→ La société YNSECT conçoit et exploite des processus d'élevage industriels pour la transformation d'insectes en protéines de haute qualité pour la nutrition animale (animaux domestiques et aquaculture). Elle souhaite construire une ferme verticale industrielle à Poulainville. Pour financer cette ferme verticale, la Banque des Territoires a investi 13 M€ en prenant une participation de 49 % au capital d'une SCI aux côtés d'YNSECT. (Territoire d'industrie Amiens et Albert-Méaulte).

Région Auvergne-Rhône-Alpes

→ Créée en avril 2014, LACTIPS est une entreprise qui développe, fabrique et commercialise un nouveau thermoplastique hydrosoluble sous forme de granulés réalisés à partir de la caséine du lait de vache (protéine du lait). Les nouveaux locaux de LACTIPS sont acquis dans le cadre d'un projet immobilier d'un montant de 6 M€ dont 684k€ pour la Banque des Territoires. Le nouveau site, situé à Saint-Paul-en-Jarez (42), ancien bassin houiller, va redonner vie à une ancienne usine agroalimentaire

fermée en 2018, avec une extension de 4 200 m². (Territoire d'industrie Vallées du Gier et de l'Ondaine - Loire Sud)

2. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'INDUSTRIE

Région Nouvelle-Aquitaine

→ La Banque des Territoires a participé à la création de la société d'économie mixte locale ELINA qui aura pour objet d'investir dans les projets d'énergies renouvelables (EnR) associant les syndicats d'énergie des deux départements de la Haute-Vienne (SEHV) et de la Creuse (SDEC 23). La Banque des Territoires a investi 990k€ pour aider la mise en place d'une structure bi-départementale (unique sur le territoire national) d'accompagnement de financement pour le développement de projets territoriaux liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité des bâtiments.

Région Sud

→ Basée à Rousset, Proviridis s'occupe de la fourniture et la distribution de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), d'hydrogène et de bornes de recharge électrique, afin d'apporter une réponse opérationnelle aux exigences économiques et environnementales des professionnels du transport. La Banque des Territoires, engagée dans le maillage territorial afin de décarboner progressivement la région Sud, a investi dans Proviridis à hauteur de 6,50 M€. (Territoire d'industrie Aix Marseille Provence).

3. ACCOMPAGNER LA MUTATION DE LA FORMATION VERS LES MÉTIERS INDUSTRIELS

Région Pays de la Loire

→ Accompagnement de la création d'une école de production à Cholet qui forme aux métiers de la chaudronnerie. La Banque des Territoires a cofinancé des études d'ingénierie amont, ainsi qu'un financement par le biais d'un prêt subordonné de 100 K€.

Régions Sud – Auvergne-Rhône-Alpes - Pays de la Loire

→ Partenariat avec l'AFPA dans le cadre de la stratégie de transformation "Les Villages AFPA" visant à transformer les centres de formation AFPA en tiers-lieux de l'insertion professionnelle. La Banque des Territoires finance de l'ingénierie à hauteur de 300 K€, dans le cadre d'une expérimentation sur les centres d'Istres, Le Mans et le Puy. Les missions ont démarré en juillet 2020, elles portent sur le nouveau modèle économique de chaque centre de formation, le design des services et la programmation immobilière.

4. ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES INDUSTRIELLES TERRITORIALES

→ Trois exemples qui témoignent de l'apport de la Banque des territoires : en accompagnement de projets industriels pour leur passage à la production, en soutien à la définition de stratégie territoriale de développement industriel et en aide à la maturation des projets.

Un projet industriel : Projet Akoya de LISA Airplanes à Tarbes (Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)

→ La Banque des Territoires apporte son soutien au projet d'implantation de LISA Airplanes, sur un site bénéficiant du dispositif « clés en main ». Avec sa participation au financement d'une étude d'industrialisation à hauteur de 100 000 €, la Banque des Territoires s'engage à accompagner le développement de la société LISA Airplanes et de son partenaire industriel, le Groupe Ségneré.

Un accompagnement d'un EPCI : Chalon-sur-Saône (TI Grand Chalon, Bourgogne-Franche-Comté)

→ La Banque des Territoires a cofinancé pour plus de 10 000 € une étude-action de relance économique conduite pour le territoire du Grand Chalon. Cette étude avait pour objectif de mettre en perspective les chaînes de valeur en place sur le territoire et, par une analyse prospective, évaluer les secteurs sur lesquels le territoire est plus susceptible d'être attractif

Un soutien à un outil régional : Accompagnement du « plateau OIR », dispositif d'appui en ingénierie de projets de Rising Sud (Région Sud) (250 000 €) : cofinancement d'un plateau d'ingénierie mis en place par la région.

→ La Banque des Territoires a renforcé son partenariat avec la Région Sud dans le cadre du programme Territoires d'industrie. Pour cela, la Banque des Territoires cofinance le plateau d'ingénierie existant de la Région Sud permettant d'accompagner la concrétisation de projets issus du programme Territoires d'industrie en région, en soutien de la relance.





Dossier de presse

Territoires d'industrie, Fer de la relance,

Assemblée générale du 15 décembre 2020